Nations Unies S/PV.4203



Conseil de sécurité

Cinquante-cinquième année

Provisoire

4203e séance

Vendredi 29 septembre 2000, à 15 heures
New York

Président :	M. Ouane	(Mali)
Membres :	Argentine	M. Listre
	Bangladesh	M. Chowdhury
	Canada	M. Heinbecker
	Chine	M. Shen Guofang
	États-Unis d'Amérique	Mme Soderberg
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	M. Levitte
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Malaisie	M. Hasmy
	Namibie	M. Andjaba
	Pays-Bas	M. van Walsum
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Jeremy Greenstock
	Tunisie	M. Jerandi
	Ukraine	M. Krokhmal

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

00-66489 (F)

La séance est ouverte à 15 h 20.

Le Président : Je salue la présence à cette séance du Secrétaire général, M. Kofi Annan.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

La situation au Timor oriental

Le Président : J’informe les membres du Conseil que j’ai reçu des représentants de l’Australie, du Brésil, de l’Indonésie, du Japon, du Mozambique et de la Nouvelle-Zélande, des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l’ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l’assentiment du Conseil, d’inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l’article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l’absence d’objection, il en est ainsi décidé.

Sur l’invitation du Président, Mme Wensley (Australie), M. Fonseca (Brésil), M. Wibisono (Indonésie), M. Satoh (Japon), M. Santos (Mozambique) et M. Powles (Nouvelle-Zélande) occupent le siège qui leur est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président : Conformément à l’accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations antérieures, et en l’absence d’objections, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d’inviter, en vertu de l’article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire pour le Timor oriental.

Puisqu’il n’y a pas d’objection, il en est ainsi décidé.

J’invite M. Sergio Vieira de Mello à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen du point à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l’accord auquel il est parvenu lors de ses consultations antérieures.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire pour le Timor oriental, sur la situation au Timor oriental.

Je donne la parole au Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire pour le Timor oriental, M. de Mello.

M. Vieira de Mello (*parle en anglais*) : Depuis mon dernier exposé devant le Conseil de Sécurité, le 27 juin, nous avons constaté deux phénomènes opposés. D’un côté, on observe une dégradation sensible de la sécurité et une escalade dans la violence au Nusa Tenggara Timur (Timor occidental). Cette violence a été tragiquement illustrée le 6 septembre à Atambua par l’assassinat de trois fonctionnaires du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). À mon grand regret, la sécurité et les mesures nécessaires pour la rétablir constitueront donc l’essentiel de mon exposé. J’aurais préféré parler d’autres choses.

D’un autre côté, et c’est plus encourageant, la Mission intérimaire des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) enregistre beaucoup de progrès dans tous les efforts de reconstruction qu’elle déploie et dans l’établissement des institutions qui seront cruciales pour la viabilité du futur pays indépendant du Timor oriental. Je résumerai dans mon exposé quelques-uns des progrès qui ont été accomplis dans ce domaine. Pour me permettre de consacrer mon intervention aux éléments essentiels, je fais distribuer une note d’information complémentaire, comme les fois précédentes.

Permettez-moi de commencer par la sécurité au Timor occidental. Depuis le 6 septembre, j’ai rencontré deux fois le Ministre coordonnateur des affaires politiques, des questions de sécurité et des affaires sociales du Gouvernement indonésien, M. Susilo Bambang Yudhoyono. Comme je l’ai fait plusieurs fois avant cette dernière crise, j’ai insisté sur les menaces graves que les milices faisaient peser non seulement sur le Timor oriental, mais aussi sur l’intégrité même de l’Indonésie. De façon répétée, j’ai demandé non seulement leur désarmement, mais aussi l’arrestation de leurs dirigeants, ainsi que leur démantèlement et leur transfert.

Pour commencer, je crois nécessaire de reconnaître que, sur l’île de Timor, ce sont bien ces milices qui sont à l’origine des problèmes rencontrés par l’ONU et par Jakarta. C’est seulement quand nous aurons traité efficacement ce problème que nous serons en mesure de résoudre la situation critique des Timorais qui sont

encore réfugiés et nous concentrer sur le développement d'une coopération amicale entre le Timor oriental et l'Indonésie. Nous sommes très attachés à cette coopération. J'ai exprimé notre soutien total au plan d'action global du Ministre des affaires étrangères, M. Shihab, visant à mettre fin à la crise des réfugiés. Mais ce plan ne pourra pas réussir tant qu'on ne sera pas débarrassé des milices qui menacent et désinforment les réfugiés.

Et comment résoudre ce problème des milices? Je dois être franc, et déclarer tout d'abord que c'est aux autorités indonésiennes de comprendre et d'affronter le fait que c'est à elles qu'il appartient de traiter cette menace. Nous savons tous que ces milices n'ont pas été créées par le Gouvernement du Président Wahid et qu'elles ne sont pas aux ordres de Jakarta. Ces milices sont le fruit d'anciennes politiques pratiquées à l'égard du Timor oriental. Nous sympathisons avec les autorités actuelles qui en ont fait l'héritage terrifiant.

Cela dit, à moins de reconnaître et de supprimer la source du problème, il faut s'attendre à plus de troubles et des pertes humaines dans les deux Timors. À mon grand regret, je reste sceptique quant à la réalisation de ces objectifs si la situation demeure ce qu'elle est. Là où il faudrait apparemment de la détermination et un certain niveau de vigueur, nous voyons de l'hésitation et des tergiversations. Comme nombre de membres le savent, j'ai envoyé, à la demande des autorités indonésiennes, une petite délégation de la MINUTO participer à une cérémonie de désarmement le 24 septembre à Atambua. Il y avait là le Vice-Président Megawati Sukarnoputri, le Ministre Yudhoyono et d'autres membres importants des Forces armées indonésiennes (TNI), ainsi que des officiers de police. Après le départ du Vice-Président et de sa délégation, le fameux suspect Eurico Guterres est apparu sur les lieux de la cérémonie, à savoir un bâtiment de la police. Il s'est mis à encourager son entourage et plusieurs miliciens à réclamer certaines des armes dont le dépôt d'armes était la raison d'être de cette cérémonie et les policiers et les militaires, qui étaient présents en grand nombre, ne l'en ont pas empêché. À la suite de quoi, Guterres et une centaine de ses partisans ont créé de l'agitation dans le poste de police et à l'extérieur, alors que mes collaborateurs étaient cachés et placés sous la protection armée de la police dans une des pièces du poste.

Avant la cérémonie, mes collaborateurs avaient été assurés par un officier supérieur que toutes les arrestations nécessaires avaient été faites suite à l'assassinat du chef milicien Olivio Mendonça (aussi appelé Olivio Moruk), perpétré le 5 septembre, pendant la nuit dans un village éloigné. Le même officier a informé mes collègues qu'il n'y avait toujours pas de suspects dans l'assassinat, le lendemain, de trois fonctionnaires de l'ONU. Ces meurtres ont eu lieu en plein jour, en présence de 10 policiers indonésiens. En dépit de cela, aucun suspect n'a été arrêté pour l'assassinat des soldats de l'ONU.

On peut difficilement rêver exemple plus révélateur de l'incapacité actuelle de l'Indonésie à traiter efficacement le problème des milices. On constate une impunité rampante. Il faut que les forces de sécurité indonésiennes fassent preuve de la volonté nécessaire et d'une stratégie coordonnée, intégrée et complète pour traquer et démanteler les milices et pour traduire leurs chefs en justice. Et ça, nous l'attendons toujours.

J'ai le regret de dire que, dans certaines discussions sur le Timor, nous avons perdu de vue cette réalité évidente : les milices constituent notre problème. Ce sont elles, et non pas les réfugiés, comme on le dit parfois, qui provoquent la crise. Ce n'est pas non plus une guerre civile entre citoyens du Timor oriental, comme certains en Indonésie essayent, de plus en plus, de nous le faire croire. Aucun élément armé du Timor oriental n'a fait d'incursion à l'ouest, contrairement à ce qui a été affirmé la semaine dernière devant ce conseil. La menace provient des milices qui opèrent impunément au Timor occidental et peuvent librement lancer des interventions armées de l'autre côté de la frontière internationale, au Timor oriental.

La mise en place de patrouilles conjointes (Casques bleus et soldats indonésiens) sur la frontière ne constitue pas une solution. Le problème ne se trouve pas à la frontière, je l'ai dit maintes fois, mais bien au cœur du Timor occidental. Cependant, nous avons accepté de coordonner nos patrouilles de chaque côté de la frontière.

Dans son allocution au Conseil de sécurité, le 19 septembre, le Ministre Yudhoyono a aussi souligné l'importance de la réconciliation pour parvenir à une paix durable. Je souscris naturellement à ce point de vue. On a suggéré cependant que ni la MINUTO, ni le Conseil national de la résistance timoraise (CNRT) ne faisait assez pour encourager le dialogue politique avec les groupes intégrationnistes.

Ceci est inexact : j'ai déployé de multiples efforts pour engager une discussion avec les dirigeants politiques du groupe intégrationniste, Uni Timor Aswain. Dès le début, le groupe représentatif du Conseil national du Timor oriental avait réservé trois sièges aux partis qui avait voté contre l'indépendance – un siège de plus que le pourcentage des votes recueillis ne l'exigeait strictement –, mais deux seulement de ces sièges ont été occupés. Ni moi-même, ni Xanana Gusmão, ni d'autres dirigeants est-timorais, n'avons reçu de réponse à nos tentatives d'engager des pourparlers réels. En outre, à maintes reprises, nous avons organisé des visites sur place, que nous avons appelées « des visites pour observer et regarder », par des dirigeants autonomistes qui visitent ainsi le Timor oriental et évaluent la situation sur place. Encore une fois, la réponse à ces gestes a été, au mieux, tiède.

L'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et le Conseil national de la résistance timoraise (CNRT) poursuivent leurs efforts de dialogue politique et de réconciliation. Néanmoins, les membres du Conseil comprendront que la condition préalable de tous pourparlers c'est que nos interlocuteurs renoncent publiquement à l'usage de la violence à des fins politiques, et condamnent les récents assassinats de membres du personnel de l'ONU. En outre, il faut aussi tracer une ligne nette entre les dirigeants politiques, avec lesquels un dialogue est possible, et les assassins, qui doivent être traduits en justice. J'ai lancé un appel au Gouvernement indonésien pour qu'il nous aide à tracer d'urgence cette distinction entre les représentants autonomistes, qui sont de bonne foi, et les hommes de main, tels que Eurico Guterres, qui devrait être incarcéré plutôt qu'invité à participer à des réunions avec de hauts fonctionnaires indonésiens, comme c'était le cas à Denpassar le 14 septembre.

En ce qui concerne les enquêtes sur les violences de septembre 1999, le 1er septembre dernier, le Ministre indonésien de la justice, Marzuki Darusman, a présenté sa première liste de personnes suspectées d'être les auteurs de violations des droits de l'homme qui s'étaient produites l'an dernier au Timor oriental. C'est là une démarche positive. Nous appuyons pleinement ses efforts, et je ne manquerai pas une occasion de le rencontrer lorsque je me rendrai à Jakarta. J'attends avec impatience que des mesures appropriées soient prises contre tous ceux dont le nom figure sur la liste, et que l'enquête porte non seulement sur les auteurs des actes de violence, mais également sur les instigateurs et les cerveaux qui ont conçu et permis la destruction du Timor oriental à la veille de la consultation populaire.

J'en arrive à présent à la situation en matière de sécurité au Timor oriental. Il y a, selon nous, entre 80 et 150 milices armées, divisées en 10 groupes au maximum, qui opèrent actuellement sur le territoire du Timor oriental. Leur but semble bien consister à obtenir des informations sur notre aile militaire, à s'installer et à tenter de s'assurer la loyauté des habitants des villages supposés avoir voté en faveur de l'intégration. La présence des milices a causé le déplacement de plus de 3 000 personnes au cours des dernières semaines.

Nous avons lancé une opération – appelée opération Cobra – à Manufahi, le district où les milices sont le plus implantées. Le but de cette opération est d'obtenir la reddition, la capture ou l'élimination des milices. Cette tâche n'est guère facile, car le terrain se prête à des activités d'insurrection et nous ne disposons que d'un nombre limité de troupes spécialisées pour cette opération. Néanmoins, le 11 septembre, six membres de milices se sont rendus et la présence active de nos forces de maintien de la paix rend plus difficile aux milices actuelles leur tentative de s'infiltrer et de prendre pied sur le territoire du Timor oriental. Ceci a été prouvé par l'assassinat d'un membre de milice qui portent un armement lourd, il y a trois jours, près de la frontière et dans la zone du bataillon néo-zélandais.

En ce qui concerne la situation politique, l'événement politique le plus important durant cette période a été l'organisation du congrès de la CNRT, qui a eu lieu à Dili à la fin d'août. Le congrès a porté son attention sur la vision future d'un organe d'unité nationale, ses rapports avec les différents partis politiques et une série de questions de politique nationale qui ont trait aux domaines économique, social, sécuritaire et politique. En outre, Xanana Gusmão a été réélu Président et José Ramos-Horta et Mario Carrascalao ont été réélus Vice-Présidents.

Au cours du congrès, et depuis lors, on a pu constater des frictions, d'une part, entre le parti principal, Forces armées de libération nationale du Timor oriental (FRETILIN), et l'Union démocratique timoraise, plus petite, et, d'autre part, entre les dirigeants de CNRT. Le congrès a également donné lieu à la naissance d'un nouveau parti timorais, le Parti démocratique social, présidé par Mario Carrascalao. Ceci a

conduit à une intensification de l'activité politique et des désaccords entre les dirigeants politiques du Timor oriental, ce que je trouve personnellement normal, prévisible et souhaitable au cours du processus de passage à une démocratie multipartite. Il est toutefois possible – nous aurons à surveiller l'évolution de la situation – que ceci conduise à fracturer l'organisation mère et donne lieu à un début de politiques de parti proprement dites. J'ai tenté de faire comprendre aux dirigeants de FRETILIN qu'une activité ouverte du parti politique n'est pas incompatible avec l'adhésion à la coalition indépendantiste.

D'autres faits importants sont survenus : depuis la mi-juillet, comme les membres du Conseil le savent, nous avons mis en place un nouveau cabinet composé de huit portefeuilles détenus par quatre Timorais et quatre fonctionnaires internationaux de l'ATNUTO. Le cabinet élabore les politiques et veille à leur application au nom de l'Administration transitoire. Jusqu'à présent, il a délibéré sur un large éventail de politiques et, notamment, il s'est entendu sur un cadre fiscal, un code de procédure pénal, un plan de reconstruction des bâtiments publics, la réouverture de l'Université de Timor oriental, un décalage d'une heure faisant passer le Timor oriental dans un autre fuseau horaire, et un plan tendant à élaborer une législation pour le secteur des transports. Actuellement, le cabinet se penche sur les procédés de règlement des différends fonciers et aborde un examen approfondi du budget. Le cabinet a également accepté un accord commun sur les frontières convenu entre l'Indonésie et l'Administration transitoire, signé ultérieurement avec le Ministre coordonnateur Yudhoyono – Ministre des affaires étrangères par intérim à l'époque, puisque le Ministre Shihab s'était rendu à New York – le 14 septembre à Denpasar. Le cabinet a également appuyé notre position de négociation dans les pourparlers officiels avec l'Australie sur l'avenir du pétrole de Timor Gap, qui sont prévus pour le 9 octobre.

Par une autre mesure importante dans le sens de la « timorisation » de l'administration, j'ai nommé, lundi dernier, des administrateurs de district ou administrateurs adjoints pour les 13 districts du pays. Les consultations sont aussi en bonne voie pour la sélection, à travers un comité indépendant de 33 membres, du nouveau Conseil national, entièrement timorais, qui remplacera l'actuel Conseil national consultatif et que je compte nommer durant le mois d'octobre.

Je souhaite dire un mot sur l'avenir de la force de défense. Ce qui est important, c'est que le cabinet a également exprimé son appui à la création d'une force de défense pour le Timor oriental à la suite de la publication de l'étude du King's College, que les membres du Conseil connaissent bien. Cette décision est l'aboutissement de débats intenses, tant au Timor oriental même qu'ailleurs, au cours desquels un large accord s'est fait pour reconnaître que le Timor oriental avait besoin d'une capacité de défense propre. Le modèle préféré prévoit une force régulière d'une armée de métier de 1 500 soldats, renforcés de 1 500 volontaires réservistes, armée dont le noyau serait constitué par les combattants recyclés des Forces armées de libération nationale du Timor oriental, le reste étant recruté selon des critères professionnels. Il est important que nous agissions rapidement pour réaliser ce plan. La création d'une force de défense de Timor oriental sera entreprise dans le cadre des dispositions de la résolution 1272 (1999) visant le renforcement des capacités et la création d'une administration efficace.

Sur la base de l'étude du King's College, et avec l'appui d'experts australiens et portugais, nous étudions actuellement un budget détaillé et un plan de développement de la future force de défense. Lorsque le projet de plan sera au point, nous comptons convoquer une réunion à Dili pour réunir les États qui souhaiteront probablement contribuer en offrant soit des services de formation soit des contributions en espèces ou en nature à la mise en place de la force de défense. À cette réunion, nous chercherons à obtenir des engagements concrets qui, nous l'espérons, nous permettront de commencer la formation avant la fin de cette année. Je dois souligner qu'à l'heure actuelle, nous ne disposons pas des ressources nécessaires à cet effet dans le budget global du Timor oriental et que nous comptons donc beaucoup – à vrai dire, uniquement – sur de nouvelles contributions.

Avant de terminer, je voudrais dire quelques mots sur la transition politique et le processus constitutionnel. Les principaux éléments de la transition politique sont clairs, je les ai déjà évoqués dans le dernier exposé que j'ai présenté à la fin du mois de juin. Dans les circonstances actuelles, nous envisageons de tenir des élections nationales au cours de la deuxième moitié de l'année prochaine, dans le but de créer une assemblée constituante. Cette assemblée aura pour mandat de rédiger la constitution, de choisir les membres du nouveau gouvernement transitoire et de servir d'organe

législatif provisoire. Une fois la constitution élaborée, cette assemblée deviendra la nouvelle assemblée nationale d'un Timor oriental indépendant.

La conduite d'une campagne d'éducation civique, l'adoption d'une loi sur les partis politiques et la création d'un cadre juridique régissant le déroulement des élections sont les conditions préalables requises pour cet exercice. Nous avons déjà amorcé ce processus dans tous ces domaines et nous commençons à présent à dispenser une formation aux futurs formateurs qui seront chargés de mener un programme d'éducation civique national. Un projet de règlement concernant la création de partis politiques est largement distribué à titre consultatif en ce moment même où je parle.

Enfin, si à mon avis l'ATNUTO a réalisé des progrès incontestables en assurant l'administration du Timor oriental dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les Timorais de l'Est afin de réaliser la tâche que le Conseil nous a confiée – à savoir créer une capacité d'auto-administration –, la situation en matière de sécurité, notamment dans la partie occidentale de l'île, continue de susciter de vives inquiétudes. La sécurité future du Timor oriental dépend dans une large mesure de la stabilité de ses relations à travers la frontière avec l'Indonésie. Tant que le Timor occidental continuera d'abriter des personnes qui ne veulent qu'en découdre avec le Timor oriental et parmi lesquelles se trouvent un grand nombre de réfugiés qui sont des électeurs captifs, les efforts déjà considérables qui sont menés au Timor oriental n'en seront que plus ardus.

Nous souhaitons obtenir un ferme appui de la part du Conseil pour pouvoir nous attaquer d'urgence à ce problème. Alors que s'approche le premier anniversaire de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 1272 (1999), permettez-moi de réitérer l'invitation que j'avais adressée au Conseil en juin dernier de venir au Timor oriental pour constater sur place nos réalisations mais également nos échecs. Par leur présence et leur intérêt manifeste, les membres du Conseil apporteraient aux Timorais de l'Est et à nous-mêmes au sein de l'ATNUTO un grand encouragement à une étape particulièrement difficile de la transition que nous menons en leur nom.

Le Président : Je remercie M. Vieira de Mello de son exposé très complet et des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Mme Soderberg (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue au Secrétaire général, dont nous nous félicitons de la présence parmi nous aujourd'hui.

Je voudrais tout d'abord adresser mes chaleureuses salutations et mes remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, pour sa présence aujourd'hui parmi nous mais aussi pour les efforts inlassables qu'il déploie à la tête de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Le travail qu'il a accompli et, bien sûr, celui qui a été réalisé par les Timorais de l'Est ont permis de consolider les modalités d'une indépendance totale du Timor oriental.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue à un illustre « citoyen », pourrais-je dire, du Timor oriental, M. José Ramos-Horta, qui se trouve aujourd'hui parmi nous.

Pendant ce mois, nous avons consacré au Timor oriental et au Timor occidental nombre de débats du Conseil. Nous avons exprimé notre indignation à la suite du meurtre d'un employé du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Nous avons fermement condamné le meurtre des soldats de la paix de l'ONU et nous avons pris des mesures concrètes pour nous attaquer aux causes profondes qui ont conduit à ces massacres. Nous avons entendu des exposés du Gouvernement indonésien et nous avons décidé d'envoyer une mission du Conseil de sécurité pour discuter de la mise en oeuvre de la résolution 1319 (2000) du Conseil de sécurité.

Depuis un an, nous exprimons notre préoccupation quant au sort des réfugiés est-timorais et nous avons demandé que les milices soient désarmées et démantelées. Il est tout aussi important, comme l'a dit le Représentant spécial, M. Vieira de Mello, dans son exposé et comme plusieurs représentants de mon gouvernement l'ont souligné, que les chefs de ces milices qui ont commis des actes criminels fassent l'objet d'une enquête et soient emprisonnés; et ils ne doivent pas être autorisés à participer aux cérémonies, mais ils doivent être arrêtés immédiatement afin qu'ils ne représentent plus une menace.

Il faut qu'une intervention d'envergure crédible soit menée à l'encontre des chefs des milices dans tous les camps de réfugiés. Il ne s'agit pas de persuader, c'est une question de justice. Les États-Unis notent les mesures prises par le Gouvernement indonésien, dont nous avons été informés. Toutefois, nous continuons d'être préoccupés par le fait que les causes de la vio-

lence n'ont pas encore été examinées. Les moyens de persuasion n'apportent pas les résultats escomptés. Nous sommes tous alarmés par les informations selon lesquelles certaines des armes qui avaient été remises lors de la campagne de persuasion menée par le Gouvernement contre les milices sont de nouveau entre les mains des milices.

Nous sommes également préoccupés par les commentaires plutôt fâcheux de certains représentants du Gouvernement indonésien qui font référence au lien historique entre les forces armées indonésiennes (TNI) et les milices, et qui déclarent qu'il ne faut pas prendre des mesures coercitives. Nous sommes également inquiets par le fait que les fouilles effectuées par la police et les forces armées indonésiennes (TNI) dans les neuf camps de réfugiés, hier et aujourd'hui, ont permis de récupérer moins d'une vingtaine d'armes. Il est indispensable de retirer les armes de ces camps mais, en dernier ressort, ce qui est plus indispensable encore c'est le démantèlement des milices et l'arrestation de leurs chefs. Seules, ces mesures nous permettront de parvenir au but que nous poursuivons tous : la cessation de la violence – la violence dirigée contre des citoyens indonésiens mais également la violence dirigée contre les travailleurs humanitaires et en particulier contre nos collègues du système des Nations Unies.

Il est important de comprendre qu'il n'y aura pas de sécurité au Timor occidental tant que les milices y seront actives. Nous voulons faire savoir au Gouvernement indonésien qu'il est dans son intérêt de prendre ces mesures et que nous souhaitons l'aider à réaliser ces objectifs.

Les États-Unis appuient résolument la position de Mme Ogata qui estime que le HCR ne doit pas retourner au Timor occidental tant que la situation en matière de sécurité n'a pas été clairement rétablie. Le Gouvernement indonésien a parlé d'un plan d'ensemble pour les réfugiés qui serait entrepris en coordination avec la communauté internationale. Les États-Unis sont prêts à contribuer à ce programme tout en soulignant que des garanties de sécurité sont indispensables et qu'elles sont nécessaires d'urgence pour permettre la mise en oeuvre d'un tel programme. Il importe de souligner que, entre-temps, l'Indonésie est responsable de la sécurité et des soins à apporter à ces réfugiés et que nous attendons d'en apprendre davantage sur les détails du plan de retour des réfugiés.

Nous nous félicitons que le Ministre des affaires étrangères, M. Shihab, ait l'intention de revenir au Conseil de sécurité à New York les 11 et 12 octobre pour nous informer des progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la résolution 1319 (2000) du Conseil de sécurité. Nous nous réjouissons qu'à cette occasion, M. Shihab va fixer une date pour la visite de la mission du Conseil de sécurité en Indonésie et au Timor oriental, où nous avons également l'intention de nous rendre. Je répète que cette mission a pour objet d'appuyer les efforts du Gouvernement dans la mise en oeuvre de nos résolutions.

Une importante réunion de donateurs organisée par le Groupe consultatif sur l'Indonésie est prévue une semaine seulement après la visite du Ministre des affaires étrangères, M. Shihab. La position des États-Unis et de la communauté internationale quant au choix de la date et à la teneur de la réunion sera sans aucun doute influencée par les mesures que prendra le Gouvernement indonésien dans les prochaines semaines.

L'exposé de M. Sergio de Mello nous rappelle l'importance de l'autre face de cette réalité, à savoir la situation au Timor oriental. Nous devons prêter attention au travail réalisé par l'ATNUTO et veiller à ce que la Mission soit appuyée dans toutes ses tâches importantes. Nous avons notamment appris avec satisfaction que le cabinet transitoire qui est composé de représentants de l'ONU et de citoyens du Timor oriental fonctionne de manière efficace. Cela est non seulement crucial pour le Timor oriental mais c'est également un précédent remarquable pour la coopération future avec l'ONU.

Les États-Unis approuvent les opérations de fouille agressives menées contre des milices revenues au Timor oriental, auxquelles viennent s'ajouter les efforts soutenus qui sont menés pour encourager la réconciliation nationale. Nous sommes d'accord pour dire qu'une ferme renonciation à la violence est un facteur déterminant dans les efforts de réconciliation. La clef du succès est simple : il faut refuser catégoriquement toute violence et faire preuve d'une grande ouverture d'esprit pour accepter les différences d'opinions politiques qui sont légitimes, et il faut un système responsable et transparent dans le cadre d'un tribunal crédible, national ou international, pour juger les crimes graves.

Il est inconcevable que personne – aucune personne – n'ait été arrêtée et détenue après la mort de

cinq travailleurs de l'ONU, dont trois collègues du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et deux agents du maintien de la paix. Vis-à-vis de leur famille, nous avons le devoir de tout faire pour que justice soit rendue.

Enfin, il est clair que la stabilité est un facteur clef au moment où le Timor oriental et l'Organisation des Nations Unies s'emploient de façon ponctuelle et dans la paix à atteindre les buts décrits par M. Vieira de Mello lors de notre dernière réunion d'information.

Je voudrais terminer en réitérant le ferme appui des États-Unis – et, je l'espère, du Conseil de sécurité – à M. Vieira de Mello pour son action et celle de son équipe et, à travers lui, à tous les personnels des Nations Unies qui, au Timor oriental, oeuvrent à la réalisation de cet objectif. Il est un véritable motif de fierté pour toute l'Organisation des Nations Unies, et je le remercie.

Sir Jeremy Greenstock (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : J'associe pleinement le Royaume-Uni à l'intervention que fera le représentant de la France, qui assure la présidence de l'Union européenne. L'Ambassadeur Levitte exprimera, et j'y souscris pleinement, un hommage très sincère au travail accompli sur le terrain par le Représentant spécial et son équipe de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), laquelle continue de faire un excellent travail dans des circonstances très difficiles. Le Royaume-Uni les soutient pleinement dans leur tâche.

Je voudrais ajouter un ou deux autres points. Nous estimons que l'ATNUTO et les dirigeants du Timor oriental continuent de faire des progrès réguliers sur la voie de l'établissement d'un État viable au Timor oriental, mais on sait très bien d'où vient la principale menace à leurs efforts, et le rapport de M. Sergio de Mello illustre avec éloquence la situation d'incertitude de dizaines de milliers de compatriotes des Timorais de l'Est au Timor occidental et la situation dangereuse sur place. Le Gouvernement indonésien nous a dit plus d'une fois qu'il désarmait les milices et interrogeait des suspects après les meurtres d'Atambua et pourtant, et comme le dit M. de Mello, le plan d'action global « ne pourra réussir tant qu'on ne sera pas débarrassé des milices qui menacent et désinforment les réfugiés ». Il a demandé à maintes reprises non seulement le désarmement des milices, mais également l'arrestation de leurs dirigeants, leur dissolution et leur relogement. Je pense qu'il est temps pour le Conseil de sécurité d'exprimer très clairement notre accord avec le Représentant spécial sur le fait qu'il s'agit de points de référence dont nous ne pouvons nous passer.

Nous notons l'engagement du Gouvernement indonésien à tenir le Conseil de sécurité régulièrement informé du respect de la résolution 1319 (2000) du Conseil de sécurité, mais je dois redire que la date du 12 octobre qui a été proposée pour la venue du Ministre des affaires étrangères à New York est trop tardive pour que nous puissions examiner les actions prises dans le cadre de ces points de référence et de la situation décrite par M. Vieira de Mello. Nous continuons de penser que nous devons travailler en coopération avec le Gouvernement indonésien et que la mission du Conseil de sécurité consistant à vérifier, dans un souci de crédibilité internationale, la situation au Timor occidental s'impose d'urgence; mais, comme l'a dit le Représentant spécial, nous continuons d'attendre.

Je pense qu'il est également important d'aller au Timor oriental à l'invitation du Représentant spécial du Secrétaire général pour les raisons qu'il donne, en particulier pour apporter un appui au travail de l'équipe administrative des Nations Unies et à l'action menée par les nouvelles autorités du Timor oriental en vue de créer leur propre communauté. Ces faits ont renforcé la validité de l'avis du Royaume-Uni selon lequel la communauté internationale devrait considérer les besoins du Timor oriental en matière de défense.

L'étude faite par le King's College britannique énonce un certain nombre de propositions, et nous sommes d'accord avec le Représentant spécial pour estimer qu'un travail préparatoire doit commencer rapidement. Le Royaume-Uni fera son possible pour contribuer au travail de suivi, et nous attendons avec intérêt la rencontre envisagée à Dili.

Enfin, je voudrais, moi aussi, dire que le Royaume-Uni fait certainement partie des pays qui sont disposés à aider l'Indonésie à régler tous ces problèmes, et il nous serait difficile de le faire – et c'est là un fait et non une menace – à la prochaine réunion du Groupe consultatif qui se tiendra à la mi-octobre à Tokyo, si aucun progrès réel n'est accompli au Timor occidental. Au mieux, entre maintenant et le 12 octobre, nous aurons peut-être encore le temps de montrer que des progrès ont commencé, mais nous ne pensons pas que cela ait déjà eu lieu.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous remercier d'avoir convoqué une autre séance publique sur la situation au Timor oriental. Nous sommes particulièrement heureux d'avoir de nouveau parmi nous le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello. Nous le remercions de son exposé utile et instructif sur l'évolution de la situation, et nous saluons la présence, avec nous, de M. José Ramos-Horta.

Les échanges de vues sur le Timor oriental sont toujours très utiles. En effet, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a une particularité. En effet, si la plupart des missions des Nations Unies connaissent des phases difficiles, l'ATNUTO nous apparaît comme celle qui a pu réaliser beaucoup de progrès malgré des contraintes connues et une tâche énorme. Nous rendons une fois encore hommage à M. Vieira de Mello pour son autorité et sa persévérance.

Nous pensons que l'Organisation des Nations Unies et tous les États Membres ont beaucoup à gagner du succès de la mission de l'ATNUTO. Cela mérite d'être dit, car la période qui s'est écoulée depuis la dernière visite de M. de Mello au Conseil a été difficile pour l'ATNUTO et le Conseil. En juin dernier, nous envisagions l'avenir, évoquant les questions liées à l'indépendance du Timor oriental, le début de consultations en vue d'une constitution, les besoins en matière de sécurité et la mise en place de capacités dans des zones vitales. L'on a également envisagé un moment l'idée de réduire éventuellement et graduellement la composante militaire de l'ATNUTO.

Nous étions naturellement très préoccupés par la poursuite des violences et les actes d'intimidation commis par les milices armées contre les réfugiés et les travailleurs humanitaires, ainsi que par les incursions frontalières qui ont conduit à la cessation du processus de rapatriement.

Nous faisons face aujourd'hui à un problème beaucoup plus grave. L'incendie du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à Atambua et le meurtre de trois employés ont radicalement changé la situation au Timor occidental, menaçant, plus que jamais, la sécurité des réfugiés et leur éventuel rapatriement au Timor oriental. Le Conseil a pris bonne note de ces faits et a adopté à l'unanimité la résolution 1319 (2000).

Aujourd'hui, nous parlons de l'approche violente d'un groupe de personnes qui ont dépassé les limites du comportement humain. Cela soulève des questions légitimes sur notre engagement à défendre les innocents, la justice, la paix et la sécurité. Il ne faut pas permettre que les auteurs de ces actes violents sapent les progrès de l'ATNUTO au Timor oriental.

Le Conseil est résolu dans sa condamnation de ces actes monstrueux et méprisables commis par les milices armées contre le personnel de l'ONU. Ces crimes ne doivent pas rester impunis car cela, à notre avis, affaiblirait la base même des relations entre l'ONU et ses États Membres.

Nous estimons que le Gouvernement indonésien est conscient de sa responsabilité à cet égard. Nous le voyons dans les déclarations récentes du Président Wahid. Nous nous félicitons de sa détermination de prendre des mesures dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 1319 (2000). La réunion de l'Envoyé spécial Yudhoyono avec le Conseil, le plan en quatre points qu'il a élaboré à l'intention du Conseil et les mesures qui ont été prises depuis par le Gouvernement montrent cette détermination. Nous reconnaissons également la nécessité d'obtenir des résultats de haute visibilité pour ces mesures.

Nous sommes très préoccupés par le sort des réfugiés, qui vivent toujours dans des camps au Timor occidental sans protection, sans sécurité et sous la menace d'éventuelles autres violences et pénuries. Avec le retrait complet des agences d'aide internationale, ils sont comme une bombe à retardement humanitaire. Nous comprenons que le HCR ne peut pas retourner au Timor occidental tant qu'il n'y aura pas de garantie de sécurité crédible. Dans cette situation, le Gouvernement indonésien doit agir rapidement et fermement pour être en mesure d'assurer la sécurité, au plus tôt. Entre-temps, les réfugiés doivent être nourris, abrités et protégés.

Nous sommes tout à fait convaincus de la nécessité de maintenir une ligne de communication entre le Conseil et le Gouvernement indonésien. On devrait avoir confiance au Conseil et le consulter. Son rôle consiste non pas à saper le Gouvernement, qui a pour tâche de mettre en œuvre la résolution 1319 (2000), mais à assister et à conseiller le Gouvernement. Une mission du Conseil devrait être considérée dans ce contexte en tant qu'instrument utile qui pourrait offrir des possibilités positives et un appui au Gouvernement.

Il ne saurait y avoir aucun autre rôle. À cet égard, nous attendons avec impatience la visite à New York, au début du mois d'octobre, du Ministre des affaires étrangères Shihab, ou d'un envoyé spécial de haut niveau du Gouvernement indonésien si le Ministre n'est pas disponible.

Le Président : Je remercie le représentant du Bangladesh des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Listre (Argentine) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir organisé cette séance publique, qui est le point culminant de votre présidence active et intelligente durant ce mois.

Je voudrais, tout d'abord, remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, des informations complètes qu'ils nous a données cet après-midi. Je retiens de son exposé que le travail accompli par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a été important et de grande valeur. Et je voudrais souligner tout particulièrement les initiatives prises pour que les Timorais de l'Est assument de plus en plus la gestion de leurs intérêts quotidiens. Les institutions de l'ATNUTO, en consultation avec les représentants du peuple du territoire revêtent une importance particulière et montrent que le Timor oriental jouit toujours plus d'un degré de liberté qui doit aboutir à son indépendance. Ce qu'a fait M. de Mello permettra de jeter les bases en vue des élections de janvier de l'année prochaine afin de permettre au Timor oriental d'accéder à l'indépendance totale.

D'autre part, nous ne pouvons qu'exprimer notre préoccupation face aux actes de violence perpétrés récemment au Timor oriental et surtout les attaques qui ont eu pour cible les forces des Nations Unies. À cet égard, je voudrais féliciter l'ATNUTO d'avoir réagi de manière décisive à ces incidents. Nous espérons qu'à l'avenir et dans le cadre du mandat fort confié par ce Conseil les forces des Nations Unies continueront de prendre toutes les mesures à leur disposition pour se défendre contre tous les actes hostiles des milices.

À cet égard, je réaffirme que mon gouvernement condamne fermement l'assassinat des fonctionnaires du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à Atambua. Comme le Conseil le sait, mon pays est très attaché à la protection maximale du personnel des Nations Unies et du personnel associé, et nous sommes convaincus que les États doivent réunir les conditions de sécurité et d'intégrité personnelle nécessaires pour que ce personnel puisse travailler. Les actes de brutalité tels que ceux commis à Atambua ne sauraient être tolérés et devraient être châtiés immédiatement et de manière décisive.

En ce qui concerne ce qui précède, je voudrais dire qu'il est évident que les problèmes actuels au Timor occidental sont dus à deux faits étroitement liés, à savoir la présence de réfugiés et l'activité des milices. Nous avons déjà dit que des mesures immédiates devraient être prises pour que les réfugiés qui le souhaitent puissent rentrer au Timor oriental et que les autres soient réinstallés sur le territoire indonésien. À cet égard, nous souhaitons lancer un appel pour que les camps de réfugiés au Timor oriental soient démantelés sans tarder, mettant fin ainsi à une situation qui dure depuis plus d'un an. Parallèlement, les milices doivent effectivement être démantelées, et pas seulement désarmées.

Le 19 septembre dernier, le Ministre chargé de la coordination des affaires politiques, sociales et de la sécurité, M. Susilo Yudhoyono, a parlé au Conseil de certaines des initiatives prises par le Gouvernement indonésien en ce qui concerne les deux questions que j'ai évoquées. À cet égard, nous avons appris que le désarmement des milices a commencé avec une certaine difficulté. Nous appuyons tous les efforts faits par l'Indonésie pour désarmer les milices en tant qu'initiative préalable en vue de leur dissolution. Nous espérons que le désarmement des milices se fera de préférence par la persuasion, sinon l'Indonésie devra l'assurer par la force. Nous pensons qu'aucun effort ne devrait être ménagé pour concrétiser ce processus dans des délais les plus brefs possibles. Et il faudra apporter tout le soutien possible au Gouvernement indonésien.

À la lumière de cela, nous attendons avec intérêt la visite du Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, M. Shihab, qui viendra à New York les 11 et 12 octobre prochains. À cette occasion, nous espérons pouvoir discuter avec lui de tous les aspects de l'application des dispositions de la résolution 1319 (2000) et de la définition de la mission qui sera dépêchée dans son pays pour vérifier l'application des dispositions de la résolution et pour appuyer et assister le Gouvernement indonésien en vue de la mise en œuvre intégrale de cette résolution.

Je voudrais m'associer à tous ceux qui ont pris la parole avant moi pour féliciter moi aussi M. Sergio Vieira de Mello ainsi que les membres de l'ATNUTO,

auxquels j'adresse les remerciements du Gouvernement argentin pour leur courage et leur dévouement.

Le Président : Je remercie le représentant de l'Argentine des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Theron (Namibie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M. Vieira de Mello d'être venu à New York pour nous faire rapport aujourd'hui. Son exposé est certainement opportun étant donné les examens importants auxquels a procédés le Conseil après les événements tragiques du Timor occidental, ses discussions ultérieures avec les autorités indonésiennes et la réunion du Conseil avec l'Envoyé spécial du Président Wahid. En outre, le Conseil tiendra prochainement une réunion de suivi avec le Ministre des affaires étrangères Shihab. Notre échange d'aujourd'hui donne une idée plus claire de la situation sur le terrain.

Je voudrais à présent dire quelques mots sur les activités de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Ma délégation demeure satisfaite des progrès réalisés par l'ATNUTO dans l'exécution de son mandat. Nous notons l'évolution positive et continue du processus d'administration du Timor oriental. La haute priorité qui continue d'être donnée aux efforts de réconciliation est louable. Par ailleurs, ma délégation n'est pas d'accord avec ceux qui prétendent que rien n'est fait à cet égard. De même, le développement des activités économiques est encourageant puisqu'il sera essentiel à la prospérité future des Timorais de l'Est.

L'ATNUTO doit également être félicitée d'avoir agi avec fermeté contre les incursions de milices en provenance du Timor occidental, comme on l'a vu récemment lors du meurtre d'un membre de milice après un échange de coups de feu. La montée des activités des milices montre l'urgence qu'il y a à établir une force de défense nationale est-timoraise et nous nous félicitons de la décision prise par le Gouvernement à ce sujet. Cependant, nous espérons que les mesures de désarmement des milices du Timor occidental prises par le Gouvernement indonésien permettront de normaliser la situation. Nous demandons aux autorités indonésiennes de n'épargner aucun effort à cet égard et de faire de même pour dissoudre les milices.

Pour ce qui est de la situation dans les camps du Timor occidental, ma délégation continue d'être préoccupée par le sort des réfugiés. Nous demandons également au Gouvernement indonésien de leur fournir toute l'assistance humanitaire nécessaire en l'absence des institutions des Nations Unies. Nous nous félicitons des efforts déployés par le Gouvernement pour garantir la sûreté des réfugiés. Il est cependant important que toutes les dispositions de la résolution 1319 (2000) soient intégralement respectées. À cet égard, les responsables des meurtres brutaux commis le 6 septembre à l'encontre du personnel de l'ONU devraient être rapidement traduits en justice.

Nous savons que le retour des réfugiés est extrêmement lent. Cependant, nous saurions gré à M. Vieira de Mello de nous donner un complément d'information sur les projets de l'ATNUTO au cas où il y aurait un retour massif et rapide de réfugiés au Timor oriental.

En conclusion, ma délégation attend avec intérêt la réunion à laquelle participera le Ministre des affaires étrangères Shihab. Nous voudrions également saisir cette occasion pour exprimer à nouveau notre plein appui à M. Vieira de Mello et à ses collaborateurs.

M. Shen Guofang (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous remercier d'avoir convoqué cette séance publique pour examiner une fois de plus la question du Timor oriental.

La situation au Timor occidental continue de causer de vives préoccupations. Des membres du personnel des Nations Unies ont été attaqués et assassinés. Encore une fois, lors de la cérémonie de remise des armes, les fonctionnaires de l'ONU présents ont été soumis à des menaces et à des actes d'intimidation. La délégation chinoise condamne fermement les actes de violence dirigés contre le personnel des Nations Unies au Timor occidental. Nous demandons que les auteurs de ces actes soient traduits en justice.

La délégation chinoise note que le Gouvernement indonésien a pris des mesures sérieuses et efficaces. Il a ramassé un grand nombre d'armes et cherché à contrôler les agissements des milices. Toutes ces mesures ont montré le vif désir du Gouvernement indonésien de régler le problème. Nous sommes convaincus que le Gouvernement indonésien est en mesure de maîtriser la situation. À coup sûr, le processus de rassemblement des armes ne va pas sans problèmes, parfois des problèmes bien graves. Nous demandons au Gouvernement indonésien de tenir sérieusement son engagement de rétablir l'ordre et la stabilité au Timor occidental, pour éviter de nouveaux actes de violence dirigés contre le personnel de l'ONU et pour assurer la sécurité dans les camps de réfugiés, cela de manière à per-

mettre le retour rapide des institutions et du personnel des Nations Unies et de faciliter la distribution d'une aide humanitaire aux réfugiés, qui en ont un extrême besoin.

Résoudre la question des milices est une tâche redoutable. Le Conseil de sécurité a lancé à plusieurs reprises des appels, mais ce problème n'a toujours pas été réglé de manière satisfaisante. Le moment est venu de trouver une solution réelle. Nous nous tournons vers le Gouvernement indonésien pour lui demander d'adopter des mesures véritablement énergiques. En même temps, nous pensons que la communauté internationale doit appuyer le Gouvernement indonésien et l'encourager à agir, et en même temps s'abstenir de porter atteinte à son autorité et à sa capacité de maîtriser la situation. Il faut veiller particulièrement à éviter d'agir de telle façon qu'il en résulterait un affrontement entre l'ONU et l'Indonésie, ce qui déplairait au peuple indonésien et aurait de graves conséquences pour les activités futures du personnel de l'Organisation des Nations Unies en Indonésie.

La question des réfugiés qui restent au Timor occidental est complexe – car elle fait intervenir de nombreux facteurs. Il convient de consacrer à cette question une étude exhaustive et globale. Nous espérons que le Gouvernement indonésien continuera d'offrir sa pleine coopération à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental. En même temps, la communauté internationale devrait offrir l'assistance nécessaire dans ce domaine.

Enfin, nous souhaitons remercier de son exposé très complet le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Vieira de Mello. Nous le félicitons vivement et appuyons le travail qu'il accomplit avec ses collaborateurs. Nous le remercions de faire un excellent travail dans des circonstances très dangereuses et difficiles.

Le Président : Je remercie le représentant de la Chine des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. van Walsum (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, comme les autres orateurs, je voudrais vous remercier d'avoir convoqué cette réunion. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à M. Vieira de Mello et le remercier de son exposé riche d'informations.

J'ai noté que, dans sa déclaration, il a parlé tout particulièrement de la situation en matière de sécurité, en particulier au Timor occidental, et, si personnellement je ne m'attarde pas sur cette question, c'est parce qu'elle sera traitée dans la déclaration qui sera prononcée ultérieurement par le représentant de la France au nom de l'Union européenne, déclaration à laquelle ma délégation souscrit. Je voudrais seulement dire que nous sommes consternés par les dernières informations que nous avons reçues en ce qui concerne la prétendue répression contre les milices au Timor occidental. Nous pensons comme M. Vieira de Mello que le plan d'action du Ministre des affaires étrangères, M. Shihab, ne pourra pas réussir tant que les milices qui retiennent les réfugiés par leurs menaces et en usant de désinformation n'auront pas été écartées de la scène.

M. Vieira de Mello n'était pas venu depuis trois mois environ. Il est donc grand temps pour nous de le féliciter à nouveau de l'énorme travail qu'il réalise avec son personnel international pour reconstruire le Timor oriental à partir de rien.

En même temps, la participation des Timorais de l'Est demeure essentielle. M. Vieira de Mello estime-t-il que les progrès sont satisfaisants en ce qui concerne la participation des Timorais de l'Est? Ou bien peut-être devrais-je poser la question autrement. Estime-t-il que les Timorais de l'Est eux-mêmes pensent que c'est le cas? En d'autres termes, leur sentiment d'exercer un contrôle se renforce-t-il?

Nous souhaitons tous que le Timor oriental devienne un État démocratique fondé sur la primauté du droit, mais sans que cela se limite aux institutions civiles : cela doit s'étendre à ses futures forces armées. Nous sommes donc reconnaissants à M. Vieira de Mello des informations qu'il nous a fournies relativement aux futures forces de défense. Dans le passé, ma délégation a déclaré à maintes reprises son intérêt pour la question et je voudrais brièvement expliquer pourquoi nous la jugeons si importante. Les événements négatifs du Timor occidental montrent la nécessité que le Timor oriental ait la capacité militaire de se défendre dans la mesure de ses ressources. En même temps, un système de contrôle institutionnel d'esprit démocratique doit être établi. Une participation étroite de l'ONU permettra de veiller à ce qu'une force est-timoraise soit conforme aux normes de surveillance civile et de responsabilité démocratique, ainsi qu'aux normes internationales en matière des droits de l'homme.

Nous ne pouvons pas supposer que cela se fera tout seul. La supervision de l'ONU s'impose si l'on veut encourager une culture d'attachement à la démo-

cratie et à l'état de droit au sein des futures forces armées, notamment, grâce à des programmes d'éducation civique et à une éducation portant sur les droits de l'homme. De même, les forces armées ne devraient pas mener des activités sans rapport avec leurs obligations en tant que défenseurs de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Timor oriental.

La création d'une telle force est nécessaire parce que la communauté internationale ne peut pas indéfiniment assurer la sécurité du Timor oriental. Cependant, il faudra quelque temps, quelques années peut-être, avant qu'une telle force ne soit prête. Si tout doit être fait pour permettre au Timor oriental de se défendre lui-même dès que possible, la communauté internationale doit entre-temps continuer d'assurer sa sécurité, sous la forme soit d'une force de l'ONU soit d'une force multilatérale, de préférence avec une participation régionale.

Le Président : Je remercie le représentant des Pays-Bas des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M.Granovsky (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous adressons nos remerciements, après d'autres orateurs, à M. Sergio Vieira de Mello pour son exposé très utile et très informatif. Malheureusement, notre examen traditionnel de la question des activités de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a lieu encore une fois dans le contexte d'une situation régionale qui se dégrade. En outre, il ne s'agit pas seulement des incidents qui ont eu lieu récemment dans les camps de réfugiés du Timor occidental, mais également d'une intensification évidente de l'action des milices au Timor oriental. Nous sommes particulièrement préoccupés par les faits qui ont été rapportés le 26 septembre, selon lesquels les membres des milices étaient équipés d'armes automatiques et portaient l'uniforme indonésien. Nous comprenons qu'il peut y avoir diverses explications quant à la façon dont les milices se sont procuré cet équipement, mais à notre avis cela ne fait que souligner la nécessité que les autorités indonésiennes prennent des mesures fermes pour mettre un terme aux activités criminelles des milices.

Nous jugeons tout aussi troublant le fait qu'alors que les membres des milices étaient armés d'armes automatiques, la majorité des armes remises par les milices étaient de fabrication artisanale. À cet égard, nous voudrions recevoir des informations fiables sur la façon dont se déroule la remise des armes et sur les vues du Secrétariat.

Nous jugeons également nécessaire de souligner que nous n'avons pas manqué de noter les efforts que déploient les autorités indonésiennes pour normaliser la situation au Timor occidental. Nous espérons que ces mesures auront un impact réel dans le très proche avenir. Nous avons également appelé l'attention sur le fait que dans le communiqué de presse du Ministère indonésien des affaires étrangères daté du 25 septembre, il était réaffirmé que le Gouvernement indonésien est prêt, en coopération avec le Conseil, à fixer le programme et le calendrier d'une visite en Indonésie d'une délégation du Conseil de sécurité.

Pour terminer, je ne saurais manquer de noter que, comme par le passé, nous nous félicitons vivement des activités menées par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental et de la direction compétente de M. Sergio Vieira de Mello. Nous espérons que le climat sera plus favorable lors du prochain examen de la question du Timor oriental.

Comme c'est la dernière réunion du Conseil de sécurité au mois de septembre, je voudrais, au nom de l'Ambassadeur Lavrov et de toute la délégation russe, vous exprimer notre chaleureuse reconnaissance pour l'habileté et la grande délicatesse avec lesquelles vous avez dirigé les travaux du Conseil de sécurité.

Le Président : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Heinbecker (Canada) : Je voudrais commencer par présenter les condoléances du Canada aux familles des trois membres du personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) qui ont été assassinés le 6 septembre à Atambua, au Timor occidental. Leur meurtre, ainsi que celui des réfugiés qu'ils s'employaient à aider et dont le nombre n'est pas encore connu, nous trouble profondément et renforce notre détermination de faire en sorte qu'il soit mis un terme au climat de terreur dans lequel vivent ces réfugiés.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

Nous déplorons la situation qui règne au Timor occidental, tant à cause des personnes concernées que parce qu'elle risque de compromettre encore davantage le processus de reconstruction du Timor oriental. Nous accueillons avec intérêt les éclaircissements que M. de

Mello a présentés sur la question. Une année s'est écoulée depuis que la communauté internationale a entrepris de mettre fin à la souffrance que des milices criminelles infligeaient aux habitants du Timor oriental pour n'avoir rien fait d'autre que d'exercer leur droit à l'autodétermination. Et pourtant, plus de 100 000 personnes sur 250 000 qui ont fui la violence ou ont été déplacées de force continuent de vivre dans des camps de réfugiés au Timor occidental. Elles ne sont toujours pas libérées de la peur et des risques, comme elles en ont le droit en vertu du droit international. Tant qu'elles ne seront pas retournées volontairement et en toute sécurité au Timor oriental, ou ne se seront pas réinstallées ailleurs, on ne pourra pas clore le débat sur cette question, non plus que les relations entre le Timor oriental et l'Indonésie ne pourront se normaliser. J'ai noté tout particulièrement le commentaire de M. Vieira de Mello que les milices, et je cite :

> « une menace grave non seulement pour le Timor oriental, mais également pour l'intégrité de l'Indonésie proprement dite ».

Pour ces raisons, la dissolution des milices et la sécurité des 100 000 à 200 000 réfugiés au Timor occidental, ainsi que celle du personnel international qui leur vient en aide, doivent occuper en priorité l'esprit du Gouvernement indonésien, non moins que le nôtre. Il importe que le Gouvernement indonésien travaille en étroite collaboration avec l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Cette collaboration s'impose en particulier au stade de la planification de toute initiative de réinstallation, afin de faire en sorte que les réfugiés ne soient pas tout simplement réinstallés dans une région toute aussi dangereuse ou exposés à des privations ou à des dangers durant le parcours.

Compte tenu des événements récemment intervenus, il convient de rappeler l'engagement du Gouvernement indonésien de veiller à la sécurité des réfugiés et du personnel humanitaire. Il s'agit d'un engagement librement contracté, et qui a été fréquemment réaffirmé. Nous prenons acte de la lettre datée du 25 septembre que le Représentant permanent de l'Indonésie a adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2000/899). Nous apprécions le fait que le Gouvernement indonésien a reconnu ses responsabilités. Nous jugeons donc important que le Gouvernement réussisse à s'assurer un appui dans le pays même pour exécuter les mesures requises.

Et ce qu'il faut pour mettre un terme à la violence des milices, ce sont des mesures immédiates. Il faudra, à cet égard, arrêter en priorité les incursions à travers la frontière du Timor oriental qui, au cours de ces derniers mois, ont fait des morts et des blessés parmi les membres du personnel de l'ATNUTO et la population civile. Il ne faudra rien de moins que le désarmement complet et la dissolution des milices, ainsi que l'arrestation et la poursuite en justice de ceux qui se sont rendus coupables de violations des droits de l'homme et du droit humanitaire. Nous constatons que le Gouvernement indonésien et l'armée ont commencé une opération en deux phases visant à désarmer les éléments criminels responsables des actes de violence récemment perpétrés contre les réfugiés et le personnel humanitaire. En même temps, le fait que personne n'ait encore été arrêté pour les meurtres commis à Atambua, dont M. Vieira de Mello rapporte qu'ils le furent en présence de 10 policiers indonésiens, demeure inacceptable. En même temps, le fait que des membres du Gouvernement indonésien aient insinué que les meurtres récents ont été commis par des agents étrangers ou que les actes d'agression étaient en quelque sorte inévitables et causés par la présence même des réfugiés, allégations qui n'ont apparemment pas été officiellement contredites, est, à vrai dire, extrêmement troublant. C'est pour ces raisons que nous insistons sur la nécessité d'instaurer un contrôle neutre et international de ce processus, ce qui nous permettra à tous de vérifier que les milices auront été désarmées et dissoutes. Nous pourrons aussi témoigner des efforts du Gouvernement indonésien et affirmer qu'ils constituent une réponse efficace à l'appel à l'action formulé dans la résolution 1319 (2000) du Conseil de sécurité.

L'Indonésie a pris des mesures importantes pour enquêter sur les actes de violence qui ont suivi le référendum d'août 1999. Ces progrès pourraient être annulés, et la réputation de l'Indonésie ternie, si les crimes commis demeurent impunis. Nous engageons instamment le Gouvernement indonésien à prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter et traduire en justice les responsables des actes d'agression récemment perpétrés contre des réfugiés et des membres du personnel international.

Pour terminer, nous réitérons notre appel au Gouvernement indonésien à prêter son concours pour la visite dans la région d'une délégation du Conseil de sécurité. Le Gouvernement indonésien et le Conseil de sécurité tireront l'un et l'autre profit d'un dialogue

franc et approfondi sur la meilleure façon de résoudre le problème des réfugiés et de commencer sérieusement le processus de reconstruction du Timor oriental.

M. Jerandi (Tunisie) : Ma délégation voudrait à son tour remercier M. Vieira de Mello pour son exposé exhaustif et riche. Nous sommes tous conscients de la qualité du travail et des efforts fournis aussi bien par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), qui a beaucoup de mérite dans les progrès réalisés et dans les résultats concrets obtenus au Timor oriental, que par le Gouvernement indonésien et par les organisations humanitaires qui ont eux aussi participé à la stabilité de la situation et à faire réussir la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO).

Il est clair que l'instabilité de la situation dans cette région revient en grande partie au problème épineux du retour des réfugiés, qui est lui-même aussi bien la cause que la conséquence d'une situation humanitaire précaire, au chômage et à la présence de milices incontrôlées. Ce sont en fait des aspects qui s'additionnent pour entraver la solution rapide et définitive de ce problème.

En effet, la situation difficile des quelque 100 000 réfugiés est préoccupante et risque de s'aggraver, eu égard à l'absence de l'aide humanitaire des organisations humanitaires, en raison des conditions dangereuses dans lesquelles elles exercent leur travail. Le volet sécuritaire préoccupe aussi le Conseil de sécurité. Les agissements des milices incontrôlées et les incidents condamnables survenus dernièrement, comme l'a souligné M. Vieira de Mello, remettent en question tous les efforts fournis depuis une année par l'ATNUTO et le Gouvernement indonésien.

À cet égard, nous encourageons l'Indonésie pour la position adoptée à l'égard des milices ainsi que pour son engagement à mettre fin à leurs activités. Nous considérons que le processus de désarmement entamé par le Gouvernement indonésien est une étape très importante pour cerner ce problème. Cette étape sera sûrement suivie par d'autres initiatives que le Gouvernement indonésien ne manquera pas d'entreprendre étant donné les dispositions démontrées par la partie indonésienne, qui est consciente de l'importance qu'il y a à entretenir des contacts soutenus avec le Conseil de sécurité. La prochaine visite du Ministre Shihab s'inscrit bien dans cette optique.

La sécurité au long des frontières devrait également être renforcée de part et d'autre en vue de minimiser les possibilités d'incursion des milices. La conclusion, le 14 septembre dernier, d'un accord entre le Gouvernement indonésien et l'ATNUTO, créant un comité commun de la sécurité des frontières, est à encourager.

Nous estimons que l'apaisement de la situation sécuritaire est à même d'encourager la promotion des activités économiques et influe positivement sur la situation intérieure du pays. En effet, l'aspect économique constitue l'une des grandes priorités, à laquelle une attention particulière doit être accordée par la communauté internationale. La période d'après conflit, et ses exigences humanitaires et économiques, requiert des efforts intenses pour que la paix puisse s'établir dans la durée.

M. Hasmy (Malaisie) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance publique sur le Timor oriental. Nous sommes heureux d'accueillir de nouveau M. Sergio Vieira de Mello au Conseil et lui sommes reconnaissants de son exposé extrêmement utile. Nous sommes également très heureux de voir M. Ramos-Horta au Conseil aujourd'hui.

Trois mois se sont écoulés depuis que M. de Mello s'est adressé au Conseil. La situation en ce qui concerne les milices ne s'est pas améliorée et nous avons reçu des informations inquiétantes sur des incidents provoqués par elles tant au Timor oriental qu'au Timor occidental. L'assassinat, le 6 septembre dernier, à Atambua, de trois membres du personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a mis en lumière l'instabilité persistante à l'intérieur et autour des camps de réfugiés au Timor occidental. Le Conseil et la communauté internationale sont à juste titre indignés de ce que les travailleurs humanitaires soient devenus les cibles de menaces, d'actes d'intimidation et de meurtres alors qu'ils entreprennent de mener à bien leur tâche humanitaire. Le Ministre des affaires étrangères de la Malaisie s'est récemment prononcé sur ces incidents devant le Conseil.

Ces miliciens déchaînés au Timor occidental constituent une menace non seulement pour la paix et la sécurité au Timor occidental mais également pour le passage du Timor oriental à l'indépendance. En même temps, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) continue de courir des

risques considérables, malgré l'amélioration notable de la situation générale depuis sa création. Il est impératif que ces miliciens soient réellement désarmés et que les réfugiés soient protégés contre leurs actes d'intimation.

Récemment, le Conseil avait entendu une déclaration du Ministre Yudhoyono, Envoyé spécial du Président de l'Indonésie, sur les mesures que les autorités indonésiennes avaient prises pour faire face à la situation. Nous pensons que l'Indonésie tiendra sa promesse de maîtriser la situation. Cela pourra prendre du temps. Mais, d'après les interventions faites au Conseil aujourd'hui, il se peut que le temps ne travaille pas pour l'Indonésie.

Comme d'autres, la Malaisie attend avec impatience les résultats de l'enquête qui est menée au sujet de l'assassinat à Atambua des trois membres du personnel de du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), comme l'a assuré le Président Wahid au Secrétaire général dans sa lettre datée du 7 septembre dernier. Nous espérons que le Gouvernement indonésien ira jusqu'au bout de cette affaire et prendra des mesures fermes à l'encontre des coupables. Nous aurons la possibilité de soulever cette question et bien d'autres, lorsque le Ministre indonésien des affaires étrangères viendra au Conseil.

Je souscris à la position du représentant de la Chine qui estime que nous devons appuyer le Gouvernement indonésien et non adopter une attitude défiante, car cela nuirait à nos efforts. Nous devons considérer l'Indonésie comme un partenaire, qui a ses propres problèmes et contraintes, et non comme un adversaire qu'il n'est pas.

De toute évidence, à la lumière de la situation encore précaire en matière de sécurité, les plans antérieurs visant à réduire les effectifs de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) devront être considérés avec la plus grande circonspection aussi longtemps que nous n'aurons pas l'assurance que les milices ne posent plus de menaces graves. J'apprécierais que M. Vieira de Mello nous fasse part de ses vues sur ce point.

Nous voudrions rendre hommage à l'ATNUTO pour le travail qu'elle continue d'accomplir au Timor oriental et nous félicitons le Représentant spécial ainsi que son équipe des étroites relations de travail établies avec les dirigeants du Timor oriental dans l'administration efficace du territoire. Cet après-midi, nous avons entendu dire que l'ATNUTO a réalisé des progrès considérables sur plusieurs fronts dans l'exécution de son mandat. Nous jugeons particulièrement importante la décision que le Conseil consultatif national a prise la semaine dernière après des mois de consultation, y compris la tenue de deux séances publiques – en août et en septembre –, d'approuver un règlement touchant les règles transitoires de procédure pénale pour le Timor oriental.

La Malaisie se félicite également de la signature à Denpasar, le 15 septembre dernier, d'un document établissant un comité frontalier conjoint, composé de représentants civils de l'ATNUTO et du Gouvernement indonésien. D'après notre expérience tirée d'arrangements semblables avec nos voisins, nous sommes persuadés que des mécanismes de ce genre aideront à renforcer la sécurité le long de la frontière entre le Timor oriental et le Timor occidental. Nous engageons l'ATNUTO à établir d'autres arrangements bilatéraux entre le Timor oriental et sa voisine, l'Indonésie, afin de favoriser une base solide pour des relations constructives et harmonieuses entre ces deux pays.

Nous notons également que l'ATNUTO a pris des mesures supplémentaires dans d'autres secteurs, comme l'immatriculation des voitures et autres véhicules ainsi que l'adoption de procédures liées à la propriété des terres et aux différends en matière de biens mobiliers. Ces mesures constituent un pas important vers l'édification de la nation.

Ma délégation se félicite de la décision prise récemment par le cabinet transitoire du Timor oriental sur la création d'une force de défense nationale ainsi que sur l'option III de l'étude publiée par le King's College le mois dernier. Cette option prévoit une force de défense, ayant pour base des membres des Forces armées de libération nationale du Timor oriental (FALINTIL) qui auront reçu une nouvelle instruction et un corps régulier professionnel de 1 500 réservistes volontaires.

L'exposé que nous a fait M. Vieira de Mello illustre clairement les progrès considérables qui ont été accomplis jusqu'ici. Mais de nombreux défis exigent l'appui ferme et continu de la communauté internationale et de l'Organisation des Nations Unies tant pendant la période conduisant à l'indépendance qu'après celle-ci. En tant que voisin, la Malaisie demeure prête à contribuer dans la mesure de ses moyens à ce processus.

Le Président : Je remercie le représentant de la Malaisie de sa déclaration ainsi que des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Krokhmal (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance du Conseil de sécurité sur ce point important de l'ordre du jour. Ma délégation se félicite de la présence de M. Vieira de Mello à la séance d'aujourd'hui. Nous lui sommes reconnaissants de son exposé très complet, qui nous fournit un tableau objectif et, je dois dire, regrettable de la situation dans la région.

Une simple comparaison avec la situation d'il y a quelques mois dans la région suffit pour constater, malheureusement, une nette dégradation de la situation en matière de sécurité. Les nombreux actes de violence survenus au Timor occidental défient maintenant les efforts des Nations Unies. On parle également d'une reprise des activités des milices au Timor oriental.

Les mesures opportunes et décisives prises par le Conseil de sécurité sur cette question, à commencer par l'adoption de sa résolution 1319 (2000), ont montré que le Conseil était prêt à mettre un terme à l'escalade de la violence dans la région. Nous sommes tous préoccupés par ces actes de violence que nous condamnons. Nous souhaitons tous que la situation dans la région redevienne normale.

À cet égard, nous notons avec satisfaction que l'attitude adoptée par le Gouvernement indonésien pour son plan d'action est une attitude responsable, rationnelle, résolue à obtenir des résultats concrets, tels que la sécurité du personnel des Nations Unies, des agents humanitaires et des réfugiés.

Toutefois, le Gouvernement indonésien doit faire davantage d'efforts pour stabiliser la situation, et adopter une attitude plus coopérative vis-à-vis de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO).

Il est nécessaire de mettre fin aux activités des milices, de les désarmer et de les dissoudre, et ce de façon prioritaire. Nous nous félicitons de ce que le processus de désarmement soit en cours. Il est très important de veiller à ce qu'il se termine rapidement.

Ma délégation souscrit énergiquement à la proposition de M. Vieira de Mello selon laquelle il faut traduire en justice tous ceux qui se sont rendus coupables des terribles crimes commis au Timor occidental et au Timor oriental.

Nous convenons avec plusieurs des précédents orateurs que, pour continuer de remporter des succès dans les domaines de responsabilité principale de l'ATNUTO, comme le retour des réfugiés, la réconciliation et le développement stable du Timor oriental, il sera très important d'assurer un climat de sécurité. Nous estimons que l'envoi d'une mission du Conseil de sécurité dans la région est la meilleure façon d'appuyer les efforts du Gouvernement indonésien à cette fin.

Nous attachons une importance toute particulière au maintien de la sécurité et nous tenons, à ce sujet, à saluer l'action de l'ATNUTO et à rendre personnellement hommage au Représentant spécial du Secrétaire général. Nous estimons en effet que ces activités sont cohérentes du point de vue stratégique, non seulement face aux problèmes posés par les événements récents mais aussi dans la perspective à long terme de l'application de la résolution 1272 (1999) du Conseil de sécurité.

Mlle Durrant (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Ma délégation se joint aux orateurs précédents pour souhaiter la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, et le remercier de son exposé détaillé sur l'évolution de la situation au Timor oriental.

Depuis le dernier exposé du Représentant spécial du Secrétaire général, nous avons assisté aux morts tragiques de soldats de maintien de la paix, ainsi qu'au meurtre barbare de fonctionnaires du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Timor occidental. Nous demandons une fois de plus que les auteurs de ces meurtres soient traduits en justice.

Le meurtre de fonctionnaires de l'ONU frappe directement les travaux de l'Organisation, car, sans fonctionnaires disposés à quitter leur foyer et leur famille pour partir au secours de ceux qui sont dans le besoin, cette Organisation ne pourrait pas faire grand-chose. Ma délégation réitère donc son appel au Gouvernement indonésien pour qu'il désarme les milices au Timor occidental.

C'est avec une profonde déception que nous avons appris la maigre quantité d'armes recueillies dans le cadre du processus de désarmement qui vient de s'achever, alors que se poursuivent les actes d'agression des milices et de leurs partisans. Nous rap-

pelons l'exposé du Ministre Yudhoyono, Envoyé spécial du Gouvernement indonésien, et nous attendons un complément d'information du Gouvernement sur le processus de désarmement.

Nous continuons de penser qu'une mission du Conseil de sécurité permettra, avec la coopération et l'appui du Gouvernement indonésien, d'obtenir des résultats positifs, en signifiant nettement aux milices et à ceux qui cherchent à nuire au personnel des Nations Unies que la communauté internationale ne ferme pas les yeux sur leurs activités.

Les événements récents au Timor occidental ont également suscité des préoccupations au sujet du sort des réfugiés est-timorais depuis le retrait des organisations humanitaires des camps de réfugiés. Alors qu'il est crucial d'assurer le retour des réfugiés vers leurs lieux d'origine dans de bonnes conditions de sécurité, la tournure prise récemment par les événements rend les choses difficiles, à cause des menaces et des actes de harcèlement et d'intimidation des milices. Nous pensons avec le Représentant spécial que seul le règlement effectif du problème des milices permettra de régler le sort des réfugiés est-timorais.

Nous prenons acte de la mise en place par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) d'un système de planification des interventions d'urgence et nous saluons la création du centre d'opérations civilo-militaire du HCR à Dili.

Mais si, sur le plan de la sécurité au Timor oriental, le calme est généralement maintenu, le meurtre récent d'un milicien armé dans la zone frontalière montre que les tentatives d'infiltration du Timor oriental se poursuivent. Nous avons pris note, à ce sujet, des projets de création d'une force de défense est-timoraise annoncés par le Conseil des ministres.

Ma délégation n'aimerait pas voir se produire un recul par rapport aux acquis obtenus dans la reconstruction du Timor oriental. Les progrès ont été très graduels, mais, compte tenu des événements de l'année écoulée, nous devons rendre hommage à l'ATNUTO, qui a réussi à faire participer la population du Timor oriental à la création et au renforcement des institutions de gouvernance et d'administration publique. Nous notons toutefois la pénurie continue de personnel qualifié et expérimenté, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, et le fait qu'un grand nombre d'Est-Timorais qualifiés restent en exil et tardent à rentrer.

Ma délégation se félicite par conséquent de la décision de mettre au point un Programme de transfert des connaissances par l'intermédiaire des expatriés (TOKTEN), avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement et de Volontaires des Nations Unies.

Nous tenons également à souligner une autre source constante de préoccupation, à savoir le taux de chômage, qui reste élevé malgré les efforts faits pour créer des projets à court terme et à impact rapide.

Pour terminer, ma délégation voudrait encore une fois féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général, ainsi que les hommes et les femmes de l'ATNUTO, du dynamisme et du dévouement dont ils font preuve dans l'accomplissement de leur tâche.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Mali.

Je voudrais tout d'abord, à cet égard, associer la délégation du Mali aux remerciements adressés à M. Sergio Vieira de Mello et à toute son équipe pour l'excellent travail accompli depuis l'établissement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), et ce dans des conditions extrêmement difficiles.

Je voudrais ensuite faire quelques brèves remarques sur les principales questions abordées dans l'exposé précis et lucide – comme à l'ordinaire – de M. Vieira de Mello, dont je le remercie.

En premier lieu, je voudrais souligner que, comme d'autres, nous continuons d'être profondément préoccupés face à la situation en matière de sécurité qui, selon les termes mêmes de M. Vieira de Mello, se caractérise par une détérioration tragique. Le Mali condamne fermement tous les actes de violence, notamment ceux d'Atambua. Nous exhortons le Gouvernement indonésien à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et empêcher que de tels actes ne se reproduisent.

Évoquant la situation des réfugiés, je voudrais souligner la nécessité de parvenir à un règlement rapide de la question. Dans cette perspective, nous considérons comme essentielle la coopération du Gouvernement indonésien avec l'ATNUTO et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), tant dans les camps que sur le parcours de rapatriement.

Concernant le processus de transition, nous ne saurions manquer d'attirer l'attention sur la nécessité d'associer le plus possible les Timorais à ce processus. Nous nous réjouissons des mesures prises à cet égard, et encourageons la communauté internationale à apporter le soutien nécessaire à la bonne organisation des élections nationales prévues pour le second semestre de 2001, et ce dans le prolongement des efforts qui ont permis à l'ATNUTO de réaliser des progrès notables dans l'édification d'un État démocratique et solide au Timor oriental.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil.

M. Levitte (France) : Je vous remercie d'abord, Monsieur le Président, d'achever votre mois sur un dossier qui nous tient particulièrement à coeur et qui nous a permis d'entendre notre ami Sergio Vieira de Mello, et d'avoir, dans la salle parmi nous, notre ami José Ramos-Horta.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les États d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne – Bulgarie, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie et Slovénie – et les États associés, Chypre, Malte et la Turquie, souscrivent à cette déclaration.

Au nom de l'Union européenne, je voudrais renouveler la plus chaleureuse des bienvenues à M. Sergio Vieira de Mello et le remercier de son exposé. Nous apprécions le travail remarquable déjà réalisé par le Représentant spécial du Secrétaire général et toute son équipe, et leur détermination à remplir de la façon la plus efficace possible le mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). L'Union européenne réaffirme sa solidarité avec le peuple du Timor oriental et son appui à l'ATNUTO en vue de répondre à l'un des plus grands défis qui se posent à l'ONU : conduire dans un délai rapproché le Timor oriental sur la voie de l'indépendance et permettre à ce pays d'établir des relations de confiance avec tous ses voisins.

L'Union européenne salue, en particulier, les efforts réalisés par l'ATNUTO dans quatre domaines.

La préservation de l'ordre public d'abord : en dehors des difficultés rencontrées à la frontière avec le Timor occidental sur lesquelles je reviendrai, l'ATNUTO a effectué un travail d'excellente qualité pour préserver l'ordre public au Timor. L'Union européenne encourage l'ATNUTO à poursuivre le dialogue avec les communautés locales et les dirigeants politiques et religieux pour mieux assurer la promotion des valeurs de tolérance.

Le deuxième domaine touche la reconstruction. L'Union européenne se réjouit des efforts conduits par l'ATNUTO et la Banque mondiale pour accélérer les décaissements des Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale et remédier ainsi aux difficultés rencontrées en début d'année. L'établissement d'un budget global et consolidé pour l'année budgétaire 2000-2001, qui a été approuvé à la conférence de Lisbonne en juin dernier, constitue à cet égard un progrès significatif. L'identification et la formation de capacités est-timoraises pour la reconstruction demeurent des objectifs essentiels.

Le troisième domaine concerne la mise en place de l'administration est-timoraise. L'Union européenne prend note avec satisfaction des programmes de formation de fonctionnaires mis en oeuvre par l'ATNUTO et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Elle relève que le nombre de Timorais de l'Est dans l'administration s'est sensiblement accru au cours des derniers mois. L'Union européenne encourage l'ATNUTO à accélérer le programme de formation de la police civile afin d'assurer une transition en douceur lorsque le moment du départ de la force des Nations Unies arrivera.

Pour ce qui est du quatrième et dernier domaine, la transition politique, l'Union européenne appuie pleinement le processus engagé par l'ATNUTO afin de développer des mécanismes de bonne gouvernance, de rapprocher le peuple timorais de la prise de décisions et le préparer à la démocratie après l'organisation des élections prévues l'an prochain.

En ce qui concerne le processus de transfert de compétences en cours, l'Union européenne souhaiterait connaître quel premier bilan M. Vieira de Mello tire du fonctionnement de son gouvernement de coalition? Quelles sont les améliorations possibles? Les pays et organismes donateurs ont-ils un rôle à jouer en la matière?

Pour la réussite des efforts de l'ATNUTO, l'Union européenne considère indispensable le maintien d'un environnement de paix et de stabilité au Timor oriental. Dans ce contexte, l'Union européenne rappelle la demande faite par le Conseil de sécurité, le

3 août dernier, et estime importante l'organisation d'une séance spécifique d'information sur la situation militaire. L'Union européenne souhaiterait notamment disposer de renseignements actualisés sur les besoins militaires de l'ATNUTO, les conséquences de l'insécurité à la frontière avec le Timor occidental, la répartition effective des moyens sur le territoire en fonction des contraintes locales de sécurité, les tâches effectivement dévolues à la composante militaire de l'ATNUTO et ses perspectives d'évolution.

Comme je l'avais déjà souligné le mois dernier, l'Union européenne considère que les conditions sont aujourd'hui réunies au Timor oriental pour permettre aux Timorais de poursuivre un processus de réconciliation nationale solide et durable. Il est essentiel, dans ce contexte, que la communauté internationale manifeste son engagement à soutenir le redressement et le développement du Timor oriental. L'Union européenne continuera d'aider le peuple du Timor oriental à un moment crucial de son affirmation en tant que nation.

L'Union européenne se réjouit de l'excellente coopération développée au Timor oriental entre l'ATNUTO et le PNUD, et les autres institutions et fonds spécialisés des Nations Unies, et elle estime que la qualité de cette coopération devrait faciliter, le moment venu, le relais entre l'Administration transitoire et le Gouvernement timorais. Une opération de maintien de la paix ne peut en effet se substituer à une action de développement de long terme.

L'ATNUTO a bénéficié d'un soutien important de la communauté internationale. Les résultats obtenus sont considérables et méritent d'être vigoureusement salués. Cependant, comme toute opération de paix, il est utile d'évaluer de façon permanente les coûts et l'adéquation des moyens disponibles au succès de l'opération. L'Union européenne continuera naturellement à suivre avec attention ce point.

Je voudrais maintenant mentionner, au nom de l'Union européenne deux points qui nous préoccupent tout particulièrement comme ils préoccupent l'ensemble de notre Conseil. Je veux parler de l'activité des milices et de la situation des réfugiés au Timor oriental. Nous sommes convaincus qu'ils pourraient avoir de très graves répercutions pour l'évolution politique au Timor oriental, et peut-être remettre en cause tout ce que la communauté internationale accomplit avec la MINUTO.

L'Union européenne condamne, avec la plus grande vigueur, les agissements des milices au Timor oriental. Elle déplore en particulier le lâche assassinat, le 6 septembre, à Atambua, de trois membres du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. L'Union européenne demande instamment aux autorités indonésiennes d'arrêter et de juger les auteurs de cette agression. Elle leur demande de mettre fin à l'action déstabilisatrice des milices. Elle leur demande enfin d'assurer la sécurité des réfugiés et celle du personnel humanitaire au Timor oriental afin qu'il puisse reprendre rapidement ses activités. En un mot, l'Union européenne demande à l'Indonésie de mettre en œuvre complètement la résolution 1319 (2000) adoptée le 8 septembre dernier par le Conseil de sécurité.

Elle prend note des premières mesures prises par le Gouvernement indonésien en vue de désarmer et de démanteler les milices. L'Union européenne souhaite que cette action s'inscrive dans la durée et que l'on s'assure effectivement que les miliciens désarmés ne trouvent pas les moyens de se réarmer. L'Union européenne rappelle l'urgence d'un règlement dans les plus brefs délais de la question des réfugiés se trouvant au Timor oriental. La reprise de l'aide humanitaire au Timor oriental et la réinstallation des réfugiés sont une condition essentielle pour assurer une paix et une stabilité durables. L'Union européenne reste prête, avec les organisations humanitaires internationales concernées, à aider le Gouvernement indonésien à résoudre le problème des réfugiés au Timor oriental.

Elle souhaiterait connaître les dispositions que l'Indonésie, la MINUTO et le HCR envisagent de prendre en vue du retour des réfugiés au Timor oriental, ou de leur réinstallation en Indonésie. L'Union européenne invite, dans ce contexte, le Gouvernement indonésien à confirmer son accord à la venue prochaine d'une mission du Conseil de sécurité qui viserait à accompagner les efforts entrepris au niveau national pour mettre en œuvre la résolution 1319 (2000).

La période de transition du Timor oriental est rentrée dans une phase décisive. La mission des Nations Unies doit, avec les Timorais de l'Est, poursuivre la construction d'un nouvel État démocratique, un État indépendant, pleinement intégré dans sa région et vivant en paix avec tous ses voisins.

Le Président : Je remercie le représentant de la France des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil.

Je donne la parole au représentant du Japon.

M. Satoh (Japon) (*parle en anglais*) : Quand nous nous souvenons de la dévastation qui régnait au Timor oriental il y a un an, nous nous rendons compte de tout ce qui a été accompli depuis. Des progrès considérables ont été réalisés pour le redressement et la reconstruction du Timor oriental. Les préparatifs pour son indépendance sont bien avancés. Nous nous félicitons des efforts déployés par le personnel de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO), dirigée avec compétence par M. Sergio Vieira de Mello, et cela en particulier à la lumière des conditions difficiles dans lesquelles il a dû travailler.

Cependant la situation au Timor oriental en arrive à un point critique. L'activité accrue des milices a coûté la vie à plusieurs des membres de la MINUTO qui se sont consacrés sans relâche à assurer la sécurité au Timor oriental. L'assassinat brutal et affligeant, le 6 septembre, à Atambua, de trois membres du Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a forcé le HCR à suspendre ses actions humanitaires et à évacuer son personnel du Timor occidental.

L'édification d'un État au Timor oriental est en soi une tâche immense. Elle ne doit pas être sapée par les incursions des milices. Il faut une action urgente pour restaurer le droit et l'ordre au Timor occidental et soulager les réfugiés qui ne reçoivent plus d'aide des agences internationales. Comme j'ai eu l'occasion de le dire à de précédentes reprises, l'élimination de la violence des milices est l'élément clef du règlement de tous ces problèmes, que ce soit à l'est ou à l'ouest. Pour ce faire, il faut désarmer et démanteler les milices au Timor occidental et il faut traduire en justice ceux qui ont perpétré les meurtres haineux contre les membres du HCR. Comme il est clairement stipulé dans la résolution 1319 (2000) du Conseil, seul le Gouvernement indonésien est qualifié pour faire efficacement face à la situation.

Voilà pourquoi le Japon se félicite des efforts déterminés que le Gouvernement indonésien déploie actuellement pour désarmer les milices. Tout en comprenant la complexité de cette tâche, nous espérons sincèrement que les efforts du Gouvernement indonésien apporteront un résultat tangible, qui à son tour permettra de trouver une solution au problème des réfugiés. Dans le même temps, il incombe à la communauté internationale d'appuyer les efforts du Gouvernement Indonésien, étant donné, en particulier, les difficultés internes qui compliquent les efforts que ce gouvernement déploie pour promouvoir la démocratie et maintenir son intégrité territoriale. Dans ce contexte, l'envoi d'une mission du Conseil de sécurité doit être bien planifiée. Nous savons que le Conseil sera capable d'envoyer une mission qui aidera le Gouvernement indonésien à trouver une solution à ces problèmes.

Le programme pour les réfugiés exige une intensification des efforts. Grâce au travail du HCR et du Gouvernement indonésien, plus de 150 000 réfugiés sont retournés au Timor oriental. Mais ce mouvement de retour est tombé au point mort dans les derniers mois. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'engagement pris le Gouvernement indonésien d'élaborer et d'appliquer un plan d'action global, en consultation étroite avec le HCR et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Je voudrais souligner que ce plan doit être viable et définitif. Il doit aussi tenir compte des volontés exprimées par chaque réfugié. Et si les autorités indonésiennes ont besoin d'assistance, la communauté internationale ne devrait pas hésiter à la lui fournir. Pour sa part, le Japon est prêt à contribuer au maximum de ses possibilités.

Il faut que les actions humanitaires, en particulier celles du HCR et de l'OIM, puissent reprendre au Timor oriental. Mais cela ne sera possible qu'à condition de garantir la sécurité du personnel humanitaire. Le Japon a toujours souligné l'importance de protéger la vie du personnel international. Mais malheureusement, ce sont les membres des organisations internationales qui sont régulièrement exposés au danger. La mort récente d'un membre du HCR en Guinée nous le rappelle à nouveau. C'est pourquoi nous demandons au Gouvernement indonésien de faire tous les efforts pour assurer la sécurité des travailleurs humanitaires. Nous appelons aussi les organismes des Nations Unies à prendre toutes les dispositions en vue de protéger leur personnel.

Les efforts que nous menons pour venir à bout de ces problèmes immédiats que je viens de souligner doivent nous permettre d'atteindre notre but à long terme : édifier avec succès un état pacifique au Timor oriental.

Ce qui est le plus important, c'est qu'il ne faut épargner aucun effort pour promouvoir la réconciliation nationale par le dialogue entre les Est-Timorais. Le

désarmement et le démantèlement des milices est un préalable à la réalisation de cet objectif. Nous nous félicitons des efforts déployés par l'ATNUTO pour faciliter ce dialogue et nous espérons qu'ils le poursuivront. Le Gouvernement indonésien a un rôle important à jouer dans ces efforts. L'assistance internationale pour le redressement de la situation du Timor oriental joue également un rôle crucial, puisque ce processus de réconciliation aura une plus grande chance de réussir si le peuple du Timor oriental a de meilleures perspectives économiques et sociales.

Le Japon réaffirme son engagement à fournir sa part d'assistance.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Brésil, je l'invite à prendre place à la table du Conseil.

M. Fonseca (Brésil) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais vous remercier d'avoir organisé ce débat public sur la situation au Timor oriental. Ces séances offrent une possibilité considérable pour les non-membres du Conseil de formuler leurs point de vue. Je suis heureux également de la présence dans la salle du Conseil de M. Ramos-Horta, dont la direction a été décisive dans cette lutte d'autodétermination au Timor oriental. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, et Administrateur transitoire de l'ONU pour le Timor oriental, M. Sergio Vieira de Mello, de son exposé. Cet exposé n'aurait pas pu être plus éloquent, insistant sur les causes profondes du problème au Timor oriental. Nous partageons son analyse.

L'événement survenu au début de ce mois à Atambua, Timor occidental, n'a pas manqué de choquer chacun d'entre nous. Nous devrions nous demander si nous aurions pu entreprendre une action pour éviter cet acte de violence. Le meurtre de jeunes membres du personnel humanitaire n'était pas imprévisible. La dégradation de la situation en matière de sécurité dans la région avait été annoncée à maintes reprises au Conseil de sécurité. D'autres membres du personnel humanitaire avaient été frappés et harcelés auparavant, alors qu'ils remplissaient leurs devoirs consistant à alléger les souffrances des réfugiés. Sur cette toile de fond, les actions tristes perpétrées à Atambua n'étaient nullement une expression soudaine de rage. L'assassinat d'Olivio Mendonça a peut être fait éclater la violence, mais ce n'était certainement pas la cause principale de cette attaque. La cause profonde réside dans l'incapacité des armées de dissoudre les milices et d'arrêter les extrémistes qui souhaitent saper la construction en cours d'un État démocratique au Timor oriental. Les menaces proférées contre le personnel de l'ONU à la suite de la cérémonie de déposition des armes à Atambua, qui a eu lieu dimanche dernier, est un autre symptôme de ce phénomène.

Le Brésil appuie l'application totale et inconditionnelle de la résolution 1319 (2000) du Conseil de sécurité. Nous nous félicitons du fait que l'Envoyé spécial du Président Wahid, au cours de sa présence au Conseil la semaine dernière, ait réaffirmé son engagement quant aux mesures à prendre pour réprimer toute nouvelle violence.

Il est essentiel que l'Indonésie continue à tout mettre en oeuvre, avec le concours de la communauté internationale, pour désarmer les milices, présenter à la justice les auteurs de ces actes et protéger les réfugiés. Le Brésil espère que les mesures de coercition prises par l'Indonésie seront efficaces pour désarmer les milices et arrêter leurs dirigeants.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la pénurie de vivres, de médicaments, et d'eau dans les camps de réfugiés. Une action urgente est nécessaire pour prévenir une catastrophe humanitaire plus grave encore.

Une solution durable pour les réfugiés qui se trouvent toujours au Timor occidental requiert non seulement des ressources, mais également une grande volonté politique d'oublier tout ressentiment et se tourner vers un avenir de paix et de prospérité pour tous les Timorais. Un État indépendant du Timor oriental ne sera pas fondé sur la vengeance, la violence et le rejet. Il doit être fondé sur la primauté du droit, la participation démocratique et le pluralisme. Dans ce nouvel État, une place doit être réservée à ceux qui sont véritablement attachés à la démocratie.

Mais il est également important de souligner qu'une réconciliation réelle ne sera pas possible si le Timor oriental n'accepte pas son passé récent. Il est important de ne pas laisser les atteintes aux droits de l'homme impunies, car la réconciliation ne peut se faire dans l'impunité.

Enfin, en dépit de toutes ces adversités, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, sous la direction de M. Sergio Vieira de Mello, fait un travail remarquable en veillant à ce que

les conditions nécessaires soient réunies pour la création d'un Timor oriental démocratique et stable.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Mozambique. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil.

M. Dos Santos (Mozambique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour vous faire part de mes sincères félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. Nous vous remercions d'avoir convoqué cette réunion, et de nous offrir l'occasion de participer aux débats. Nous voudrions aussi exprimer nos félicitations à votre prédécesseur pour la façon excellente dont il a dirigé les travaux du Conseil de sécurité le mois dernier.

Nous nous félicitons chaleureusement de la présence parmi nous du Vice-Président du Conseil National de la résistance timoraise (CNRT), M. José Ramos-Horta, lauréat du prix Nobel en reconnaissance de sa lutte pour l'autodétermination de son peuple.

Un an s'est écoulé depuis que le peuple du Timor oriental, dans un référendum libre et juste, a pris la décision historique de voter en faveur de l'indépendance du territoire. Depuis lors, des événements positifs se sont déroulés sur le territoire à la suite de la détermination du peuple du Timor oriental de vivre dans un environnement de paix et de stabilité, et commencer le processus intimidant du relèvement national. Avec l'appui de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (l'ATNUTO), les Timorais se sont engagés à promouvoir un dialogue politique national qui contribuera à la réconciliation nationale et jettera les bases du gouvernement futur du territoire.

Nous sommes tout aussi heureux de constater les progrès notables qui ont été accomplis dans le rétablissement des services sociaux de base. Nous sommes encouragés par la réouverture d'un grand nombre d'écoles malgré les conditions difficiles dans lesquelles elles fonctionnent. Le système de santé publique lui aussi reprend peu à peu grâce à l'appui de l'ONU, des pays donateurs et des organisation non gouvernementales.

Nous pensons que la mise en place de l'Administration transitoire permettra d'améliorer considérablement les conditions de vie de la population de même qu'elle permettra de jeter les fondements d'un Timor oriental indépendant.

Nous sommes sérieusement préoccupés par la poursuite de la violence et des activités déstabilisatrices des milices armées, qui violent les frontières du Timor oriental, attaquent le personnel de maintien de la paix de l'ONU et entravent gravement le rapatriement de plus de 100 000 réfugiés. Les attaques récentes des milices contre le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Atambua, qui ont fait trois morts parmi le personnel international et causé la destruction de ce bureau, illustrent clairement les actes de violence perpétrés par les milices.

Tout en rendant hommage à ces travailleurs humanitaires qui ont choisi de venir en aide au peuple du Timor oriental, nous ne saurions accepter la poursuite de tels actes de violence qui engendrent l'instabilité. Nous lançons un appel au Gouvernement indonésien pour qu'il prenne toutes les mesures nécessaires en vue de mettre un terme aux activités des milices. Cela devrait être fait avec un grand sentiment d'urgence afin d'atténuer les souffrances du peuple timorais et de permettre au personnel international de lui apporter une aide. Nous prenons note de l'information selon laquelle le Gouvernement indonésien a entamé le processus de désarmement des milices. Nous espérons que ce processus se déroulera de manière rapide et efficace et qu'il s'achèvera avec le démantèlement de ces forces d'instabilité.

Nous tenons à marquer notre profonde gratitude et notre reconnaissance au Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire du Timor oriental, M. Sergio Vieira de Mello, pour le rapport important qu'il vient de nous présenter aujourd'hui mais également pour ses efforts inlassables et pour son dévouement à la cause de la paix et de la stabilité au Timor oriental. Sous sa direction, l'ATNUTO réalise un travail remarquable afin de créer toutes les conditions nécessaires à la réalisation de l'indépendance du territoire qui est tant attendue par le peuple timorais et la communauté internationale. En tant que pays lusophone, le Mozambique qui assume actuellement la présidence de la Communauté des pays de langue portugaise, continuera à apporter sa modeste contribution à l'ATNUTO et au processus de transition dans l'espoir que nous pourrons très bientôt célébrer l'entrée du Timor oriental indépendant au sein de notre Communauté comme huitième membre.

Le Président : Je remercie le représentant du Mozambique des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Powles (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance publique du Conseil de sécurité et de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole.

Comme je l'ai dit précédemment au Conseil, la Nouvelle-Zélande s'intéresse de très près à la sécurité et la stabilité au Timor oriental. En fait, au moment où je parle, mon Premier Ministre se trouve à Dili où il devrait rencontrer prochainement les troupes zélandaises stationnées avec l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) à Suai. Au début de cette semaine, des soldats de la paix néo-zélandais de l'ONU ont de nouveau eu des accrochages avec des milices fortement armées et agressives dans le district de Suai, à huit kilomètres à peine de la frontière avec le Timor occidental.

Nous ajoutons donc notre voix aux appels lancés par les membres du Conseil et d'autres pour que le Gouvernement indonésien applique toutes les dispositions de la résolution 1319 (2000) du Conseil de sécurité. Le Timor occidental doit être débarrassé des milices dangereuses qui ont montré au monde qu'elles se soucient bien peu de la stabilité tant au Timor oriental qu'au Timor occidental. Par leur présence et leurs actions, ces milices empêchent la communauté internationale d'aider le Gouvernement indonésien à apporter l'aide dont les réfugiés est-timorais ont tant besoin. Tant que ces milices séviront au Timor occidental, la situation le long de la frontière avec le Timor oriental continuera de n'en être que plus instable, c'est une situation que personne ne peut tolérer. Les membres des milices, et en particulier leurs chefs, qui sont soupçonnés d'avoir commis les récents meurtres des membres du personnel civil et militaire de l'ONU et de civils innocents, doivent être arrêtés immédiatement et traduits en justice.

Nous le disons tout en comprenant les difficultés que rencontre le Gouvernement du Président Abdurrahman Wahid de l'Indonésie. Le Gouvernement néo-zélandais souhaite apporter une aide accrue mais il ne pourra le faire que lorsque la paix et la sécurité seront rétablies au Timor occidental et lorsque le personnel humanitaire international pourra retourner sur place sans craindre pour sa vie. Nous lançons donc une fois de plus un appel pour que la mission du Conseil de sécurité en Indonésie et au Timor oriental soit rapidement dépêchée en vue de remédier à cette grave situation.

Nous souhaitons enfin exprimer notre gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, et à tout le personnel de l'ATNUTO pour les efforts dévoués qu'ils déploient en vue de préparer le Timor oriental à l'indépendance. La Nouvelle-Zélande continuera d'accompagner le peuple du Timor oriental et l'ATNUTO sur le chemin qui mène vers l'indépendance du Timor oriental.

Le Président : Je remercie le représentant de la Nouvelle-Zélande des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est la représentante de l'Australie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Wensley (Australie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance publique du Conseil qui permet aux États qui ne sont pas membres du Conseil et dont les intérêts vitaux sont directement engagés dans cette affaire, comme M. José Ramos-Horta dont nous saluons la présence parmi nous aujourd'hui, d'entendre le Représentant spécial du Secrétaire général mais également d'entendre les vues de tous les membres du Conseil qui s'expriment d'une manière ouverte et détaillée.

Merci donc, Monsieur le Président. Je tiens en outre à remercier M. Vieira de Mello de son exposé franc et, à vrai dire, très convaincant. Mon Gouvernement se félicite vivement des progrès qui ont été réalisés sous sa direction en tant qu'Administrateur transitoire au Timor oriental. Nous le remercions très vivement, lui et tous les membres de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), pour la manière efficace avec laquelle ils gèrent le processus de transition, en dépit des difficultés constantes auxquelles ils se heurtent dans leur travail.

Nous souhaitons également saisir cette occasion pour rendre hommage, en plus de l'équipe de l'ATNUTO sur le terrain au Timor oriental, à tous les fonctionnaires du Secrétariat au Siège de l'ONU qui, d'ici, appuient les activités de l'ATNUTO. Ils doivent faire face à de nombreuses pressions et exigences

contradictoires. Mais ils continuent néanmoins de s'acquitter de leurs responsabilités avec efficacité, faisant preuve d'une réelle détermination et d'un véritable dévouement pour faire en sorte que cette opération de l'ONU, unique en son genre, porte ses fruits.

Cette séance publique offre en effet une occasion opportune aux membres du Conseil et à d'autres membres de la communauté internationale d'exprimer leurs préoccupations persistantes face à la situation qui prévaut en matière de sécurité tant au Timor oriental qu'au Timor occidental. Nous continuons d'accorder une haute priorité à l'émergence d'un futur Timor oriental indépendant qui sera stable, démocratique et sûr et qui entretiendra de bonnes relations avec l'Indonésie et avec les pays voisins de la région. La situation au Timor occidental est une source de vive préoccupation pour l'Australie car elle continue de saper les progrès réalisés dans la poursuite de ces objectifs.

Mon gouvernement est très préoccupé par la poursuite des activités des milices et la détérioration notoire de la situation en matière de sécurité au Timor occidental depuis le dernier débat public du Conseil. Nous condamnons les attaques des milices qui se sont soldées par la mort de trois membres du personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Atambua au début du mois de septembre. Mon Gouvernement adresse ses sincères condoléances aux Gouvernements et aux familles endeuillées. Nous attendons du Gouvernement indonésien qu'il fasse le nécessaire pour que les auteurs de ces crimes soient rapidement traduits en justice. L'Australie souscrit sans réserve à la résolution 1319 (2000) du Conseil de sécurité, en date du 8 septembre, et nous attendons avec impatience qu'elle soit mise en oeuvre non seulement rapidement mais également dans son intégralité.

Nous avons salué les efforts qui ont été entrepris par le Gouvernement indonésien pour résoudre les problèmes de sécurité au Timor occidental et nous nous sommes félicités en particulier du calendrier qu'il a fixé pour désarmer les milices. Nous notons que l'Indonésie a entrepris de mener à bien ces activités dans les délais fixés et nous reconnaissons qu'il reste encore beaucoup à faire avant que ce processus puisse être pleinement mis en oeuvre.

Mais, dans ce contexte, les informations faisant état d'actes impunis des milices durant la mise en oeuvre du processus conçu par l'Indonésie, tels que les événements ayant suivi la cérémonie de désarmement à Atambua le 24 septembre, sont extrêmement troublantes. Les récents incidents relatifs au contact de milices avec l'opération de maintien de la paix de l'ATNUTO au Timor oriental soulignent la nécessité de mesures supplémentaires. Il faut faire davantage pour la réussite du processus de désarmement. Il y a en particulier un certain nombre de mesures que mon gouvernement juge indispensables à cette fin. Ce sont notamment la restitution permanente – volontaire ou forcée – de toutes les armes par les milices, l'arrestation et le jugement des suspects dans les meurtres du personnel du HCR, l'arrestation des principaux membres des milices, et la dissolution des milices.

Il appartient aux autorités indonésiennes, en particulier aux Forces armées indonésiennes et à la police, de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des engagements pris par l'Indonésie envers le Conseil de sécurité. L'Australie et – comme cela a été souligné avec éloquence par les autres orateurs – la communauté internationale suivent de près les mesures concrètes qui seront prises sur le terrain, et nous espérons voir des résultats tangibles.

Il est très important de régler le problème des milices au Timor occidental, non seulement pour la communauté internationale, le Timor oriental et les réfugiés est-timorais restés dans les camps, mais aussi pour l'Indonésie elle-même. Les activités des milices au Timor occidental portent atteinte à la sécurité intérieure de l'Indonésie et à son image internationale.

En dernière analyse, la solution du problème sécuritaire au Timor occidental sera essentielle pour le règlement de la situation des réfugiés. L'Australie souligne l'importance de voir l'Indonésie assurer une sécurité adéquate empêchant des actes d'intimidation de la part des milices, un accès sans entrave du HCR aux camps et un processus d'enregistrement crédible. La communauté internationale a déjà indiqué qu'elle est disposée à apporter une aide à l'application de la proposition indonésienne de fermer les camps de réfugiés. Mais la garantie d'une sécurité adéquate de la part de l'Indonésie demeure un préalable majeur pour que nous fournissions cette aide; et seule l'Indonésie peut donner cette garantie.

Bien que nous accordions un grand intérêt au problème des milices, nous devons également, comme l'a rappelé le Représentant permanent du Canada, nous intéresser à la situation des réfugiés aujourd'hui, privés de la protection ou de la présence du HCR et d'autres

personnels internationaux. En cette phase décisive, il importe que les autorités du Timor occidental prennent des mesures effectives pour assurer le bien-être des réfugiés, grâce notamment à la distribution de produits alimentaires et des autres articles de première nécessité mentionnés par le Représentant permanent du Brésil.

Le Président : Je remercie la représentante de l'Australie pour sa déclaration et pour les paroles aimables qu'elle m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Indonésie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Wibisono (Indonésie) (*parle en anglais*) Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. Mes félicitations s'adressent également à votre prédécesseur, le Représentant permanent de la Malaisie, pour son talent à diriger les travaux du Conseil, le mois dernier. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, de son exposé sur la situation au Timor oriental.

Depuis l'accord de New York, conclu en mai 1999, et la tenue de la consultation populaire du 30 août 1999, nous avons assisté à une transformation remarquable de la question du Timor oriental. En fait, dès qu'il a pris ses fonctions, le nouveau gouvernement démocratiquement élu d'Indonésie, dirigé par le Président Abdurrahman Wahid, a respecté la décision du peuple du Timor oriental. À cet effet, on doit noter que la lettre du 25 octobre 1999 adressée au Secrétaire général par le Président Wahid transmettait la décision de l'Assemblée populaire consultative sur les dispositions relatives au transfert d'autorité. En dépit des efforts sincères et concertés de mon gouvernement l'an passé, l'incident d'Atambua le 6 septembre 2000 a malheureusement mis au premier plan des problèmes encore non résolus, y compris celui des réfugiés au Timor occidental, qui sont devenus des tâches redoutables pour toutes les parties concernées.

À cet égard, ma délégation voudrait réaffirmer sa décision quant à la nécessité d'un règlement global des problèmes restants liés à cette question, qui ne pourra se faire que par l'adoption de mesures audacieuses dans quatre domaines essentiels : une enquête sur l'incident d'Atambua du 6 septembre 2000 et la remise à la justice de ses auteurs; le désarmement des milices; une solution d'ensemble au problème des réfugiés du Timor oriental; et, enfin, un encouragement à la réconciliation entre les Est-Timorais.

S'agissant de l'enquête sur l'incident d'Atambua et du jugement de ses auteurs, le Gouvernement indonésien accorde la priorité au règlement de cette question. Des enquêtes conduites par les autorités compétentes sur le meurtre de trois membres du personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'Olivio Mendosa Mruk se poursuivent. S'agissant des membres du personnel, un suspect nommé Sisto Pereira a été arrêté et est interrogé. Près d'un mois après ce tragique incident, nous continuons d'être vivement indignés. Ma délégation se doit de dire que dans le contexte très tendu créé par le meurtre d'un dirigeant de milice le 5 septembre, des responsables de la police avaient demandé à tout le personnel du HCR de quitter le bureau, sous leur protection. Sur 13 membres du personnel, 10 se sont pliés à la demande et furent escortés en lieu sûr, alors que trois autres sont restés et n'ont donc pu être protégés.

S'agissant du désarmement des milices, le Gouvernement indonésien a adopté une approche en deux étapes. La première fixe une échéance – avant le 24 septembre 2000 – pour la restitution volontaire par les milices de leurs armes. Ce jour-là, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de la Vice-Présidente, Megawati Sukarnoputri, et d'autres hauts responsables indonésiens et de fonctionnaires de l'ATNUTO, des membres de milices ont restitué leurs armes. Ont été volontairement restituées 888 armes artisanales, 34 armes classiques, 4 grenades et 1 000 cartouches.

Ma délégation tient à souligner que le processus de désarmement des milices n'a pas commencé exactement le 23 septembre 2000. Le processus était en cours depuis décembre 1999, et s'était traduit par la saisie de 817 armes à feu, dont 214 armes ordinaires, 603 armes de fabrication artisanale, 19 926 munitions et 66 grenades. Conscient de la complexité de ce processus, et pour veiller à ce qu'il se fasse de façon ordonnée, pacifique et approfondie, le Gouvernement indonésien avait prorogé le délai, le faisant passer du 24 septembre au 27 septembre 2000. Depuis lors, 215 armes de plus, y compris quatre unités de M-16 et 13 grenades, et 1 900 pièces de munitions, ont été rendues.

Compte tenu de ces faits, l'Indonésie estime que certaines remarques concernant la remise des armes le

21 septembre sont regrettables et peu judicieuses, car elles révèlent un manque de compréhension des véritables réalités du processus du désarmement. Chacune de ces armes aurait pu blesser, mutiler ou tuer des civils innocents. Les failles constatées lors de la cérémonie de remise ne doivent pas, et ne peuvent pas, nous détourner des faits irréfutables qu'un grand nombre d'armes ont été rendues ce jour-là à la police et, donc, que la sécurité dans les camps de réfugiés et à Atambua s'en est trouvée généralement renforcée. En outre, les remarques indiquent une inhabilité flagrante à reconnaître la signification politique des occasions où les individus concernés ont choisi de poursuivre leurs aspirations légitimes par des moyens pacifiques en renonçant à la violence.

L'Indonésie s'insurge aussi contre toute suggestion que les heurts qui se sont produits après la cérémonie de remise des armes indiqueraient que la police indonésienne est incapable de maintenir l'ordre. Au contraire, malgré une situation potentiellement explosive, la police a pu rapidement faire sortir la foule déchaînée de la cour de la police et mettre à l'abri les armes rendues – celles qui avaient été brièvement reprises ont été rapidement remises au commandant militaire local – et le personnel de l'ATNUTO qui se trouvait dans les locaux de la police a été protégé à temps et on lui a fourni l'escorte militaire nécessaire pour son retour à Manta Ain pour aller à Dili.

En fait, les heurts survenus après la cérémonie ont confirmé la mise en garde émanant du Gouvernement, à savoir que le désarmement serait émaillé de défis. Ce n'est pas un phénomène local unique, mais c'est un fait inhérent à tout effort visant à désarmer des individus ou des groupes qui veulent conserver leurs armes. C'est pour cette raison que la priorité a d'abord été accordée aux méthodes persuasives.

Ensuite, à partir du 27 septembre, des opérations de nettoyage – la deuxième phase – ont été menées par des équipes conjointes de police et des forces armées indonésiennes (TNI) pour persuader les gens de rendre leurs armes ou pour confisquer par la force des armes qui n'avaient pas été rendues. Bien que ces opérations se poursuivent, elles présentent des risques, ne serait-ce que pour les civils ordinaires dont la sécurité est essentielle. Dans ces circonstances, nous ne devons pas essayer d'anticiper ce que vont faire ceux qui, sur le terrain, connaissent bien la tâche à accomplir, ni pontifier et lancer sans arrêt des appels à l'Indonésie pour qu'elle désarme ou démantèle les milices. La communauté internationale devrait plutôt exprimer sans ambages ses encouragements à ceux qui, en cette heure très grave, font de leur mieux pour s'acquitter de ces tâches importantes.

Bien sûr, le début de la confiscation forcée des armes, le 27 septembre, a provoqué une tension à Atambua par anticipation ou bien du fait des rumeurs d'éventuels violence et troubles publics. Nous sommes heureux de noter que, dans une large mesure, ces rumeurs n'étaient pas fondées. Le formidable déploiement de force par la police indonésienne a eu l'effet dissuasif prévu sur les fauteurs de trouble éventuels et a permis d'assurer la sécurité publique. Tout aussi important, la police indonésienne et les TNI ont continué à travailler avec les autorités locales du district, les communautés locales et les dirigeants religieux pour appeler au calme, ce qui a abouti au maintien de l'ordre public à Atambua.

La question des réfugiés pose presque toujours un dilemme à la communauté internationale, du fait surtout des problèmes nombreux et complexes qu'elle présente. La question des réfugiés est-timorais ne fait pas exception à la règle. Après plus d'un an, la présence des réfugiés est-timorais au Timor occidental s'avère chaque jour plus lourde, financièrement. L'Indonésie a joué plus que son rôle pour leur fournir l'assistance. Des mesures urgentes ont été prises pour offrir les secours d'urgence après le départ du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres institutions humanitaires compétentes. Le 24 septembre, la Vice-Présidente a personnellement surveillé la fourniture de cette assistance à Atambua. Le Gouvernement provincial a joué en la matière un rôle essentiel en procédant, depuis le 10 septembre, à la phase I des opérations de secours, c'est-à-dire la distribution de 1 040 tonnes de riz.

Dans la phase II, qui a commencé le 27 septembre et qui se poursuivra jusqu'au 6 octobre, 918 tonnes de riz seront distribuées, avec en plus 1 500 roupies par jour par personne pour l'alimentation. Approximativement 130 000 réfugiés recevant chacun 1 500 roupies, ce qui fait approximativement 1 milliard 950 millions de roupies.

À partir du 6 octobre, l'assistance sera acheminée par les districts affectés. L'Indonésie ne se dérobe donc pas à ses responsabilités envers les réfugiés est-timorais, mais estime que c'est une responsabilité partagée. Les Nations Unies, notamment le Conseil de

sécurité, ont un rôle important à jouer pour fournir l'assistance en cette heure critique. Pour soulager le sort des réfugiés, il faut plus que la rhétorique et des platitudes; celles-ci doivent être assorties de programmes d'action concrets. Comme toujours, mon gouvernement est prêt à travailler avec les Nations Unies, dans un esprit de coopération et de respect mutuel, pour résoudre les problèmes encore en suspens.

Mon gouvernement a constamment souligné la nécessité urgente de promouvoir la réconciliation du peuple est-timorais, quelles que soient les appartenances politique, comme l'ont indiqué l'Ambassadeur de France et d'autres orateurs. On espère que l'ATNUTO s'assurera qu'un effort est fait pour encourager un processus de réconciliation sans exclusive. Il est regrettable que jusqu'à présent peu de progrès ait été réalisé sur cette voie. Ainsi, s'il est justifié d'appeler au désarmement des milices pro-intégrationnistes, il faut faire de même à l'intention de FALINTIL afin de lancer un processus de réconciliation véritable. Désarmer simplement une des parties n'apporterait qu'un moment de paix, car le ressentiment profond et la colère persisteraient et une paix durable nous échapperait.

Mon gouvernement a par conséquent offert sa coopération à l'ATNUTO pour faciliter une véritable réconciliation et il est prêt à travailler à cette fin. Il convient de noter à ce titre que l'Indonésie a pris l'initiative de la réunion du 14 septembre 2000 à Denpasar, à laquelle ont participé l'ATNUTO, les dirigeants du CNRT et de l'UNTAS.

Alors que le Timor oriental s'avance sur la voie de l'indépendance, il est de la plus haute importance que le groupe en faveur de l'intégration, qui représente 21,5 % de la population, soit encouragé à participer aux efforts d'édification de la nation. Il a en effet les mêmes droits et responsabilités que les partisans de l'indépendance. Ces efforts doivent se poursuivre pour de bon car ils représentent la seule façon viable de remplacer l'inimitié et la méfiance qui ont régné pendant des décennies par un avenir prospère basé sur la confiance et les bons rapports. Ce n'est que de la sorte que le conflit pourra être relégué au passé et que le peuple du Timor oriental pourra ouvrir un nouveau chapitre, caractérisé par la paix, l'harmonie et la stabilité.

Dans le but de veiller à ce que le Conseil soit informé des événements en cours, l'Envoyé spécial de l'Indonésie a été envoyé pour mettre les États Membres au courant du plan d'action global concernant le désarmement des milices et d'autres importantes mesures qui avaient déjà été prises. Dans le cadre du suivi, le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, M. Alwi Shihab, reviendra à New York le 12 octobre 2000 pour faire un exposé au Conseil de sécurité et au Secrétaire général sur les progrès effectués par le Gouvernement indonésien dans l'application de la résolution 1319 (2000) du Conseil de sécurité. Ces efforts de mon gouvernement montrent bien qu'il est sincère et disposé à assurer des courants de communication et d'information entre l'Indonésie et les Nations Unies dans la situation actuelle.

Le Président : Je remercie le représentant de l'Indonésie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Je donne maintenant la parole à M. Sergio Vieira de Mello pour lui permettre de répondre aux observations formulées et aux questions posées.

M. Vieira de Mello (*parle en anglais*) : D'emblée, qu'il me soit permis de remercier tous ceux qui ont pris la parole de leur appui ferme, non seulement à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) mais aux Timorais de l'Est de manière générale durant cette transition difficile vers l'indépendance.

Le représentant de la Malaisie, l'Ambassadeur Hasmy, nous a encouragés à forger davantage de liens bilatéraux et à avoir davantage d'arrangements avec la République d'Indonésie. Il a raison et, comme il le sait, depuis le début, nous avons lancé un processus de négociations bilatérales avec l'Indonésie, renforcé durant la visite à Dili du Président Wahid le 29 février et par la signature d'un communiqué conjoint entre le Ministre des affaires étrangères, M. Alwi Shihab, et moi-même, qui traçait l'avenir de ces négociations bilatérales. Ces négociations se poursuivent et, je dois le dire, ont beaucoup progressé dans un grand nombre de domaines importants dans ce sens qu'un cadre a été tracé pour les relations futures entre le Timor oriental et son partenaire principal, l'Indonésie.

L'accord frontalier mixte que nous avons signé à Denpasar le 14 septembre en est un exemple. En fait, la suggestion de créer une commission frontalière mixte a été faite par nous-mêmes, au mois de mars, dans le cadre de discussions à Kupang puis à Jakarta avec le Ministre de la défense d'alors, Juwono Sudarsono, ainsi qu'avec le commandant de la neuvième région mili-

taire, le général Kiki Syahnakri. Je me félicite de la signature de ce document parce qu'il porte sur un très grand nombre de points. Il traite non seulement de la sécurité mais aussi de plusieurs types de contacts commerciaux et transfrontaliers entre le Gouvernement indonésien et l'ATNUTO; l'exploitation des ressources naturelles, notamment l'eau, de part et d'autre de la frontière, les préoccupations dans le domaine vétérinaire, etc. Il s'agit d'un document global qui va, j'en suis sûr, améliorer considérablement les relations entre le Timor oriental et occidental en particulier.

Notre philosophie, je tiens à rassurer l'Ambassadeur Hasmy, n'a pas changé et ne peut pas changer. Les relations de confiance, de partenariat et de coopération sont vitales à long terme pour le Timor oriental et je sais que le Président Wahid, de l'Indonésie, et son gouvernement partagent cet avis.

Je suis aussi très heureux de constater que le Conseil a été unanime à reconnaître que la question des milices est la question centrale. Nous devons la régler, y compris, je le souligne encore une fois, en arrêtant les commandants criminels de ces milices. J'ai également indiqué au Ministre Yudhoyono, chargé de la coordination, qu'en ce qui concerne le désarmement, ce qui nous intéresse tout particulièrement c'est la confiscation et la destruction – de préférence publique – d'armes telles que les G3, les SK, les M-16, les lance-roquettes, les grenades et les munitions pour ces armes, plutôt que d'armes artisanales.

Après avoir écouté le représentant de l'Indonésie il y a un moment, je crains fort que le message que j'ai essayé de transmettre tout à l'heure n'a pas été tout à fait saisi : les milices doivent être clairement séparées, en théorie et en pratique, des dirigeants politiques bien intentionnés en faveur de l'intégration avec lesquels nous avons toujours été prêts à discuter et avec lesquels nous resterons disposés à renouer le dialogue. J'ai donné au Ministre chargé de la coordination, lors de nos réunions à Jakarta et à Denpasar, auxquelles a assisté une fois le Président du Conseil national de la résistance timoraise (CNRT), Xanana Gusmão, une longue liste d'exemples des efforts faits par les dirigeants du CNRT, par le commandant des FALINTIL et par nous-même – votre humble serviteur – afin de nouer un dialogue constructif avec ces dirigeants politiques, sans résultat jusqu'à présent.

J'ai cité l'exemple d'une réunion à laquelle j'avais invité le dirigeant de l'UNTAS, M. Domingo Soares qui préside cette organisation cadre du mouvement pro-autonomie. Je l'ai invité à mon hôtel à Jakarta fin mars et je lui ai remis ma réponse personnelle à une lettre qu'il m'avait adressée et dans laquelle il soulevait de nombreuses questions sur le processus électoral de l'année dernière qui a débouché sur la consultation populaire. Nous avons eu une réunion très constructive, et même cordiale, avec lui et sept de ses collègues supérieurs. Il m'a promis qu'il transmettrait le contenu de ma lettre à d'autres dirigeants de l'UNTAS qui n'étaient pas présents à Jakarta et qu'il reviendrait me faire des propositions quant à l'étape suivante pour permettre à ce dialogue de déboucher sur une réconciliation durable avec les Timorais de l'Est. J'attends toujours cet appel et, croyez-moi, j'ai essayé de l'y inciter en demandant à mes collègues de renouer le contact avec lui et de lui dire que nous attendions ses propositions, tout comme la présidence du CNRT. Ce n'est là qu'un exemple parmi de nombreux autres que je pourrais vous citer ici, mais je ne veux pas ennuyer le Conseil en lui présentant un catalogue détaillé de ces initiatives.

En ce qui concerne la Force de défense, je remercie ceux qui se sont penchés sur la question du large appui dont ils m'ont assuré en ce qui concerne la ligne de conduite proposée et la convocation d'une réunion à laquelle participeraient les pays intéressés. Avec l'appui du Conseil et celui du Secrétaire général, j'ai l'intention de convoquer cette réunion dans le courant du mois d'octobre ou au début novembre. Je remercie les membres du Conseil du soutien concret qu'ils ont été nombreux à me manifester en vue de cette réunion.

Je voudrais également revenir sur l'une des observations de l'Ambassadeur Wibisono; je ne crois qu'il soit possible d'établir un parallèle entre les FALINTIL et les milices. J'ai rendu compte au Conseil de l'avenir des FALINTIL, à la suite du problème auquel nous avons été confrontés dans le courant de cette année – et qui a amené le Royaume-Uni à demander une étude séparée par le Centre d'études de défense (Center for Defence Studies) du Queen's College à Londres. Comme nous le savons, cette étude s'est concentrée non seulement sur la future force de défense du Timor oriental, mais également sur le rôle éventuel des FALINTIL dans la création de cette force de défense. Je l'ai évoqué par le passé. Je l'ai encore fait cet après-midi. J'ai en ai parlé également au Ministre de la coordination des affaires politiques, sociales et de la sécurité, lundi dernier à Jakarta. Donc, l'avenir des

FALINTIL est clair dans tous les esprits. Mais je crains fort que ce ne soit toujours pas le cas en ce qui concerne les milices.

J'ai également noté la remarque faite par l'Ambassadeur van Walsum, qui a parlé de la nécessité probable que la force internationale reste en place et continue d'assurer la sécurité du Timor oriental aussi longtemps que les Est-Timorais ne pourront se défendre eux-mêmes. Ceci n'est pas seulement nécessaire en termes de sécurité, mais également dans d'autres secteurs du renforcement des capacités, où nous ne disposerons pas encore de repères au moment où le Timor oriental deviendra pleinement indépendant.

Pour répondre à la question de l'Ambassadeur Hasmy sur la réduction de la composante militaire de l'ATNUTO, je voudrais dire que j'ai fermement appuyé la réduction progressive de cette composante militaire. Mais j'ai recommandé que la réduction soit suspendue. Et le Secrétaire général est d'accord avec cette recommandation – jusqu'au moment où la situation en matière de sécurité s'améliorera, jusqu'au moment où il sera clair pour le Conseil et pour nous que cette réduction pourra reprendre sans mettre en danger ce que nous essayons d'obtenir dans le cadre du mandat que nous a confié le Conseil.

Le représentant de la Namibie m'a demandé s'il y avait un plan d'urgence pour venir à bout d'un afflux soudain de réfugiés du Timor occidental, et l'Ambassadeur Durrant de la Jamaïque a noté qu'un tel plan était en place. Nous avons créé un centre d'opérations conjoint au siège central du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), à Dili. J'ai visité ce centre samedi dernier et on m'a rendu compte du concept des opérations, pour ainsi dire, au cas où nous serions confrontés à un afflux de grande envergure. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) – bureau dont je suis responsable ici, à New York – se verra confier comme toujours la coordination avec les institutions humanitaires, notamment le Comité International de la Croix-Rouge, qui devra jouer un rôle important au cas où un tel afflux se produirait. La composante militaire de l'ATNUTO, notre police, ainsi que d'autres composantes civiles de l'Administration transitoire, et, cela va sans dire, nos partenaires du Timor oriental sont tous représentés au sein de ce mécanisme, qui est maintenant prêt à affronter un afflux pouvant compter jusqu'à 100 000 personnes.

Comme vous le savez, nos évaluations varient. L'ONU pense qu'il reste entre 100 000 et 120 000 réfugiés; le Gouvernement indonésien évalue le chiffre à 130 000. En fait, personne ne dispose de chiffres exacts, parce que nous n'avons jamais pu faire un recensement précis des réfugiés. Mais nous sommes prêts, du côté est-timorais, à accueillir jusqu'à 100 000 personnes, quoique nous ne pensions pas qu'un aussi grand nombre soient prêtes à rentrer volontairement. Plusieurs centres de transit sont en place, et suffisamment de biens et de services sont disponibles pour accueillir ce nombre assez élevé de personnes – dans l'espoir que cette éventualité ne se produira jamais et que nous pourrons, au contraire, assurer le retour de ces personnes conformément au plan d'action global présenté par le Ministre des affaires étrangères Shihab.

Personne ne souhaite régler le problème des réfugiés plus que les Est-Timorais et nous-mêmes – y compris l'installation ou la réinstallation en Indonésie de ceux qui souhaitent y rester, et qui ont parfaitement le droit de faire ce choix. La communauté internationale, comme je l'ai dit à maintes reprises, doit fournir à l'Indonésie l'appui nécessaire pour que cette partie de l'équation soit dûment prise en compte.

Je répète que le plan d'action global du Gouvernement indonésien est viable, et nous l'appuyons. Le HCR, l'Organisation mondiale pour les migrations (OIM) et d'autres institutions humanitaires peuvent procéder à l'inscription des réfugiés et à leur retour ou installation en Indonésie, en étroite collaboration avec le Gouvernement indonésien, et l'ATNUTO appuiera pleinement ce processus. En fait, comme nous le savons tous, ce problème aurait pu être réglé il y a longtemps déjà, si les milices avaient été tenues à l'écart de ces camps de réfugiés et si les institutions humanitaires avaient pu faire leur travail et déterminer librement qui souhaitait retourner et qui souhaitait rester.

L'Ambassadeur van Walsum des Pays-Bas m'a demandé si des progrès avaient été réalisés pour impliquer les Timorais de l'Est ou plutôt s'ils estimaient qu'ils exerçaient un contrôle sur le processus. J'aurais voulu que mon ami et partenaire, José Ramos-Horta – qui est présent, dont la coopération à l'ATNUTO doit être saluée, et auquel je souhaite rendre hommage – puisse répondre, car c'est une question à laquelle les Est-Timorais sont mieux placés pour répondre. Je dirais tout simplement que les faits suivants représentent des étapes importantes vers cet objectif : la structure du cabinet; le fait que nous allons bientôt nommer les

membres adjoints des quatre cabinets majeurs, et non seulement des quatre qui sont actuellement du ressort des Timorais orientaux; la nomination d'un inspecteur général de l'Administration transitoire; la nomination dans les jours qui viennent d'une personne d'origine est-timoraise, chargée de la planification, du développement, de l'environnement, et des questions de parité des sexes, dans le cadre de l'Administration transitoire; le fait, comme je viens de le mentionner, que j'ai récemment nommé 13 administrateurs de district et leurs adjoints; le fait que nous venons de recruter 5 400 fonctionnaires sur un total de 10 000 prévus, dans le cadre du premier exercice fiscal 2000-2001; le fait que je nommerai bientôt les 33 membres du nouveau conseil national, à la suite de larges consultations au niveau du gouvernement central et des districts; et le fait que l'appareil judiciaire, dans sa grande majorité, est constitué de juges, de procureurs, d'enquêteurs, et d'avocats commis d'office qui sont timorais. Mais il reste encore beaucoup à faire, et nous continuerons à consulter nos partenaires timorais pour faire de notre mieux pour appliquer le mandat que vous nous avez confié.

Je ne cesse de dire qu'il n'existe pas de meilleure solution que l'autonomie pour préparer les Est-Timorais à l'indépendance. Je peux assurer le Conseil que ce processus va continuer et en fait s'accélérer.

(*L'orateur poursuit en français*)

L'Ambassadeur Levitte m'a demandé d'évaluer le gouvernement de coalition et quelles améliorations on pourrait y apporter. Mon évaluation est tout à fait favorable. Je suis impressionné par le sens de responsabilité et d'engagement démontré par les quatre membres timorais de notre structure de cabinet, par la cohésion, par l'harmonie qui existent entre eux, et entre eux et nous, les internationaux.

Quelles améliorations pourraient y être apportées? Je dirais que nous devons sans doute ces prochaines semaines rendre ce gouvernement de coalition plus représentatif qu'il ne l'est à l'heure actuelle. Nous avons besoin de voir s'affirmer de plus en plus la diversité des forces politiques timoraises. Il reste à voir ce qui se passera ensuite, M. l'Ambassadeur.

(*L'orateur reprend en anglais*)

Le représentant de la Jamaïque a parlé de l'assistance sous forme de projets à impact rapide. Elle a dû se rendre compte qu'elle abordait un sujet qui m'est très cher. Je peux l'assurer que par l'intermédiaire de l'ATNUTO et autres fonds de moindre importance, comme ceux du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ainsi que grâce aux contributions bilatérales faibles depuis la fin de l'année dernière, ces projets aux résultats rapides sont pour la population du Timor oriental la confirmation la plus visible, la plus immédiate de la solidarité internationale. Je regrette de dire que tous ces fonds sont maintenant quasiment épuisés et que tout ce dont nous disposons c'est du projet d'habilitation communautaire de la Banque mondiale qui assume maintenant le financement de ce type de projets. C'est sans doute l'une des grandes leçons de cette opération. À l'avenir, nous devrons accorder à de telles missions des fonds suffisants pour entreprendre ce genre de projets sur l'ensemble du territoire.

Je pense avoir répondu à la plupart des questions qui m'ont été posées.

(*L'orateur poursuit en français*)

J'ai oublié de répondre à une question ou un problème posé par l'Ambassadeur Levitte au nom de l'Union européenne et des pays associés. Dans son intervention, il a fait référence au budget approuvé pour la première année fiscale 2000-2001 lors de la Conférence des pays donateurs à Lisbonne. Et je voudrais dire à cet égard que le budget qui a été approuvé de moins de 60 millions de dollars, qui doit, qui devrait, qui aurait dû nous permettre de gouverner Timor et de fournir à la population timoraise les services dont elle a un besoin très pressant est un budget auquel je me suis souvent référé comme un budget cruel. C'est un budget tout à fait insuffisant. Mais nous savions que nous devions nous tenir à la disponibilité des ressources que les pays donateurs étaient disposés à mettre à notre disposition. Ce budget, toutefois, ne nous permettra pas de financer un certain nombre d'activités qui nous semblent vitales et que nous identifions à mesure que nous découvrons l'immensité de la tâche que vous nous avez confiée. Je devrai donc, je le crains, et je voulais vous en informer d'ores et déjà, présenter aux pays donateurs quelques besoins supplémentaires à leur considération lors de la Conférence prévue à Bruxelles, début décembre. Merci, M. l'Ambassadeur Levitte, de m'avoir donné l'occasion de vous présenter ce problème pressant car, tous les jours, nous découvrons des besoins supplémentaires qui ne sont pas couverts par

les ressources de notre budget. Notre premier budget consolidé pour l'année budgétaire 2000-2001.

Monsieur le Président, avec votre permission, je souhaiterais saisir cette occasion pour rendre un vibrant hommage à mon ami Bernard Miyet. La séance de cet après-midi sous votre présidence est, je crois, la dernière à laquelle il lui soit donné d'assister en sa qualité de Secrétaire général adjoint pour le maintien de la paix et je souhaiterais lui dire que le style de sa direction, au cours des trois dernières années et demie, dans ces tâches si importantes a été d'une importance vitale dans la sauvegarde du rôle de l'Organisation dans le maintien et dans la restauration de la paix. Et ce ne fut guère facile, comme nous le savons tous. Plus particulièrement, dans la mise en oeuvre de ces mandats ambitieux que le Conseil nous a attribués et je parle des mandats de la nouvelle génération d'administration de gouvernement, tels que ceux de l'Administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Je voudrais lui dire au nom de tous les collègues de l'ATNUTO, mais je sais que je parle également au nom de tous les collègues des missions de paix à travers le monde, toute notre chaleureuse gratitude, notre fidèle amitié et lui dire que nos voeux de plein succès dans ses nouvelles fonctions l'accompagnent.

Enfin, Monsieur le président, permettez-moi de vous remercier personnellement de votre invitation et de l'occasion que vous m'avez donnée de vous faire cette présentation aujourd'hui et de bénéficier de votre orientation et de votre soutien.

Le Président : Je remercie M. Vieira de Mello des précisions et des réponses qu'il nous a données.

Avant de lever la séance, je voudrais, d'une part, m'acquitter d'un devoir de conscience et, d'autre part, rendre hommage au nom du Conseil à M. Bernard Miyet, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

D'abord, le devoir de conscience, car la présente séance constitue la dernière séance publique prévue au programme de travail du Conseil de sécurité pour le mois de septembre et exécuté sous la présidence du Mali. Avant d'assumer la présidence au nom du Mali, je n'avais pas imaginé que la tâche du Conseil de sécurité serait très lourde durant la première partie du mois de septembre, étant donné le débat général qui devait se tenir parallèlement à l'Assemblée générale. Toutefois, l'évolution récente de la situation en divers points du monde a exigé que nous rompions avec la tradition. Le Conseil de sécurité a donc dû être actif pendant le débat général et divers experts ont dû tenir de nombreuses réunions. J'ai beaucoup apprécié votre compréhension et votre coopération.

La deuxième moitié du mois a été très difficile. Mais votre soutien et votre coopération ont continué à m'être acquis. Je vous en remercie. En outre, notre tâche a été grandement facilitée par le travail du Secrétariat qui nous a présenté des exposés instructifs et nous a aidés de ses conseils. Je tiens à remercier en particulier M. Stephanides et ses collaborateurs de leur assistance et de leur fiabilité à toute heure.

Enfin et surtout, je veux remercier les interprètes et les traducteurs qui ont travaillé avec compétence durant de longues heures aux côtés des membres du Conseil.

L'hommage que je voudrais rendre à M. Bernard Miyet au nom du Conseil sera donc pour dire à M. Miyet, dont les fonctions de chef du Département des opérations de maintien de la paix tirent à leur fin et qui est sollicité ailleurs par d'autres tâches. Au nom donc du Conseil, je tiens à exprimer notre reconnaissance à M. Miyet pour la contribution importante qu'il a apportée aux travaux du Secrétariat et pour le dévouement avec lequel il a servi les objectifs de l'Organisation des Nations Unies et je lui souhaite plein succès dans ses entreprises futures.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité est donc parvenu au terme du stade actuel de son examen de la question inscrite à l'ordre du jour.

La séance est levée à 18 h 20.